

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RED., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103 tél réd (039) 310 88, tél adm. et publ (039) 310 87. CCP 23 313
Lausanne: Saint-Pierre 1, tél. (021) 22 69 10. CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40 CCP 12 2715 ABONNEMENTS 1 mois Fr 4.50,
3 mois Fr. 13 — 6 mois Fr. 25. — 1 an Fr. 50. — LE NUMERO: 30 ct. Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt



LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ UN PAS VERS L'EUROPE UNIE

La conférence au sommet des Etats du Marché commun qui devait se réunir à La Haye ces jours, a été renvoyée au début du mois de décembre, à cause de la maladie du ministre des Affaires étrangères d'Italie. Ce prétexte fut le bienvenu, car il permit de résoudre certains problèmes litigieux avant la conférence.

Ce fut le cas en particulier pour les questions relatives à l'Europe verte, à la réglementation des prix des produits agricoles. Les décisions prises antérieurement furent complètement bouleversées par la dévaluation du franc français et par la réévaluation du mark allemand. La parité des changes ayant été modifiée, il fallait revoir tout le problème. Les Etats du Marché commun se sont rendu compte que l'unification des monnaies européennes est devenue une urgente nécessité pour éviter de continuelles et délicates réadaptations.

Les ministres de l'agriculture, de l'économie et des finances, réunis à Bruxelles, après de longs et fastidieux pourparlers ont réussi à se mettre d'accord.

Les paysans allemands sont très hostiles à la réévaluation du mark qui renchérit fortement leurs produits; ils demandent une compensation sous forme de subventions à l'agriculture. Le Gouvernement allemand est d'accord de la leur accorder, mais veut que la caisse de compensation de la Communauté pour les produits agricoles prenne ces subventions à sa charge. La France, qui jusqu'à présent a largement profité de cette caisse, était opposée au subventionnement des paysans allemands par la Communauté. D'autre part, l'Italie se refusait à toute décision si elle n'obtenait pas de subventions pour les producteurs italiens d'agrumes.

Le compromis admis unanimement

à Bruxelles prévoit une subvention temporaire aux paysans allemands et une subvention aux producteurs italiens d'agrumes. La Communauté ne prend à sa charge qu'une partie des subventions aux paysans allemands pendant trois ans. Le gros des sommes versées à l'agriculture de la République fédérale sera supporté par le budget de l'Allemagne fédérale. Cette question ne compromettra donc pas la conférence au sommet.

La demande d'adhésion de la Grande-Bretagne et des autres candidats de l'AELE sera sans doute la question la plus délicate et la plus discutée. La Hollande, l'Allemagne fédérale, l'Italie exigent qu'une date soit enfin fixée pour le début des pourparlers avec la Grande-Bretagne. La France gaulliste reste prisonnière de la politique du général, hostile à la Grande-Bretagne. Certes, le style de Pompidou et de son gouvernement est différent. Ils ont abandonné la hargne et la grogne de de Gaulle et ses veto humiliants. Ils ont trouvé une formule magique, répétée à qui mieux mieux par les Six: le renforcement, l'achèvement, l'élargissement de la Communauté. Cette formule admise par les Six place l'élargissement à la fin d'un processus qui doit renforcer et achever la Communauté économique européenne. Or, la France a beau jeu de déclarer que la Communauté est loin d'être achevée et renforcée, et de faire en sorte qu'elle ne le soit jamais, pour renvoyer aux calendes grecques l'élargissement. Or, l'ordre de ces problèmes est à l'inverse du bon sens. C'est par l'élargissement que la Communauté pourra se renforcer et s'achever. Les Six savent pertinemment que l'adhésion de cinq ou sept nouveaux membres posera des problèmes qui touchent à l'achèvement et au renforcement de la Communauté. Pourquoi ne pas entreprendre le renforcement et

l'achèvement avec les nouveaux membres, sinon pour leur imposer ce que la France aura déjà imposé à ses cinq partenaires et pour rendre difficile, sinon impossible l'élargissement?

Le gouvernement de Willy Brandt est plus intransigent que ne l'était celui de Kiesinger sur la question de l'adhésion britannique — et des autres candidats. Il exigera à La Haye qu'une date soit maintenant fixée pour le début des pourparlers. Le Gouvernement britannique, fort du redressement de son économie et de ses finances, ne frappe plus à la porte de la CEE en parent pauvre et en quémandeur. De Gaulle avait exigé que la Grande-Bretagne mit de l'ordre dans ses affaires avant de se joindre à l'Europe. C'est aujourd'hui la France qui aurait un urgent besoin de remettre de l'ordre chez elle. Sa balance du commerce extérieur fut de nouveau fortement passive en septembre et en octobre: près de 3 milliards de francs en deux mois! Cela après la dévaluation de la monnaie qui devait favoriser les exportations françaises. Les grèves et les manifestations d'étudiants se développent de nouveau. Les promesses faites en mai 1968 ne sont pas tenues ou se révèlent insuffisantes. L'échec électoral de Couve de Murville gaulliste fidèle et orthodoxe, démontre que le choc de mai qui, habilement exploité, permit aux gaullistes de conquérir une confortable majorité à l'Assemblée nationale ne suffit pas à rétablir la confiance et à inciter le peuple à travailler pour payer la facture salée laissée à la nation par le général de Gaulle et sa politique de grandeur nationale. C'est donc une France affaiblie qui affrontera ses partenaires à La Haye. Elle ne pourra plus dicter sa politique à l'Europe. La conférence de La Haye se présente donc sous de meilleurs auspices.

Jules HUMBERT-DROZ

Cela s'est passé dans notre pays

PLUS DE PEUR QUE DE MAL. — Une collision frontale s'est produite, le mois passé, sur la route de Katmandou (Népal), en direction de Lhassa (Tibet), entre la voiture de l'Aide suisse au développement et un autobus népalais. La collision a eu lieu dans une courbe sans visibilité. La voiture suisse circulait correctement alors que l'autobus roulait sur la mauvaise voie. Les deux véhicules ont été fortement endommagés. Un passager de la voiture n'a été que légèrement blessé — il avait attaché sa ceinture de sécurité — alors que le chauffeur, ainsi que le président du Conseil national, M. Aebischer, et son épouse en étaient quittes pour la peur. Le chauffeur de l'autobus a dû être transporté à l'hôpital. Les parlementaires suisses ve-

naient d'effectuer une visite de chantiers dans une région en développement. Rappelons que M. Aebischer avait déjà été victime d'un accident dans le train parlementaire pour le Comptoir de Lausanne.

ASCONA: Maladie vénérienne. — A la suite de bruits qui couraient à la fin du mois d'octobre dernier, la po-

lice a procédé à une enquête à Ascona. Elle a abouti à la découverte de quatre cas de maladies vénériennes. Les personnes atteintes ont été signalées à l'autorité sanitaire. Il s'agit de quatre femmes. L'une d'entre elles n'avait pas 16 ans, aussi l'enquête va-t-elle se poursuivre. La jeune fille en question était barmaid dans un nightclub d'Ascona.

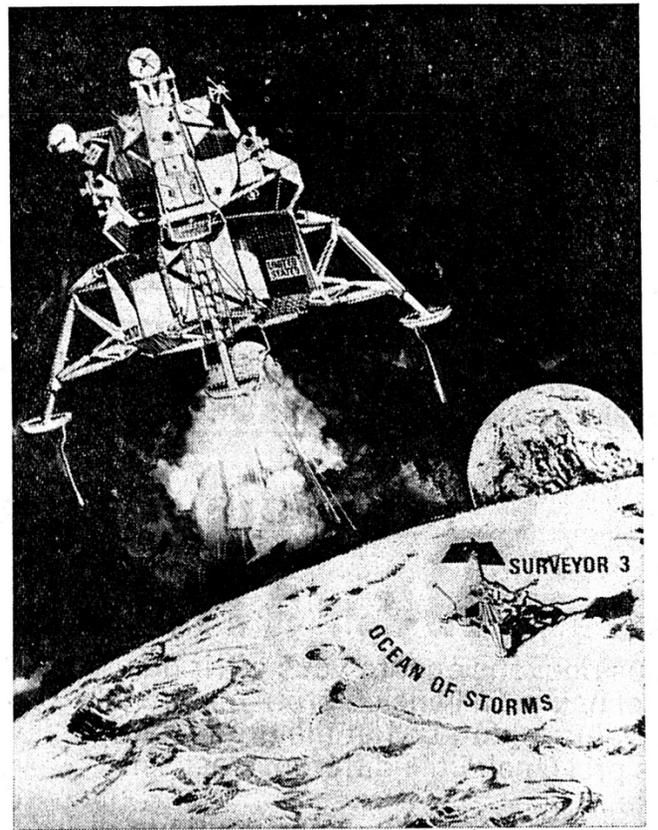
Un dîner gratuit pour Frau Stirnimann



Toutes les familles portant le nom de Stirnimann étaient conviées jeudi, dans un grand restaurant de la vieille ville de Lucerne, à un dîner gratuit au cours duquel les Minstrels, groupe musical de joyeux Zurichois (notre photo) interprètent l'actuel «tube N° 1» de Suisse alémanique: «Gruenzi Wohl, Frau Stirnimann» (Bien le bonjour, M^{me} Stirnimann), une chanson qu'ils ont créée.

ZURICH: UNE FEMME A L'EXECUTIF. — Le municipal zurichois A. Ziegler a décidé de se retirer pour des raisons d'âge. Il appartient au Parti socialiste et siège dans l'exécutif zurichois depuis 1942. Le Parti socialiste, section de Zurich, qui siègeait jeudi soir, a décidé à l'unanimité de proposer la candidature de M^{lle} Emilie Lieberherr, présidente du Forum des consommatrices, à l'assemblée des délégués qui se tiendra jeudi prochain. Les trois autres municipaux socialistes de Zurich se présenteront devant l'électeur le 8 mars prochain pour un renouvellement de leur mandat.

«Apollo 12» est parti



Si le programme «Apollo 12» se déroule normalement, la sonde américaine «Surveyor 3», déposée sur la lune il y a deux ans et demi, recevra une visite. En effet, à bord de leur module lunaire «Intrepid», les astronautes Charles Conrad et Alan Bean se poseront si près de «Surveyor 3» qu'ils n'auront pas de mal à atteindre à pied cette sonde devenue muette il y a longtemps déjà, après avoir transmis à la terre 6315 excellentes photos de la lune. C'est le second jour de leur séjour sur notre satellite que les deux astronautes se mettront en quête de «Surveyor 3». S'ils retrouvent cette sonde, ils l'examineront et la photographieront. Le véritable but de cette «excursion» sera toutefois de démonter la pointe de l'antenne de «Surveyor 3», une partie de ses batteries solaires et quelques morceaux de verre et de feuille d'aluminium, ainsi que sa caméra de télévision qu'il s'agira de rapporter sur terre. De l'avis des techniciens de la Hughes Aircraft Company, qui a construit tous les Surveyor, on pourra tirer de ces objets de précieux renseignements concernant l'effet sur différentes matières et pièces d'équipement d'un séjour prolongé sur la lune. De plus, les biologistes seront chargés d'analyser l'état des microorganismes qui auraient pu, malgré toutes les précautions prises, être déposés sur la lune par «Surveyor 3» et y être exposés, pendant une période assez longue, à d'énormes variations de température et à un bombardement permanent par des microparticules.

Fuite de capitaux: Démarches auprès de la Suisse

La Grande-Bretagne va faire des démarches officielles auprès des autorités suisses en raison des fuites de capitaux qui ont lieu en Grande-Bretagne par l'intermédiaire de banques suisses.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, discutera de cette question avec les autorités suisses en marge de la réunion du Club de Bâle qui se déroulera durant le prochain week-end.

M. Rodgers, ministre d'Etat au Trésor, a précisé aux Communes que le gouverneur «fera remarquer avec fermeté à son homologue suisse l'importance que le Gouvernement britannique attache aux pertes de devises encourues par cette voie». M. Rodgers a ajouté que la trésorerie britannique procède actuellement à une enquête sur les infractions à la réglementation des changes britanniques. Celles-ci sont passibles de lourdes amendes. Toutefois étant donné que les banques suisses échappent à la juridiction des autorités britanniques, cette enquête se révèle difficile. Les

Anglais nourrissent l'espoir que les autorités suisses acceptent d'agir dans le cadre de la coopération internationale, sinon pour réprimer directement ces infractions, du moins pour aider les autorités britanniques à identifier les résidents britanniques qui se livrent à ces opérations frauduleuses.

AUJOURD'HUI...

... SAMEDI 15 NOVEMBRE: Une dernière fois, le petit livre rouge! Somme toute, M. von Moos est un nouveau Nicolas de Flüe. Faire l'unanimité, ou peu s'en faut, de toute la Suisse romande! Vais-je retrouver pour ma part, avant des années, une autre occasion d'être d'accord avec M^e Manuel? Reverrons-nous, avant longtemps, notre journal d'accord avec la «V.O.», la «Tribune de Genève» et la «Nation»? C'est tout de même précieux, ce pouvoir qu'a notre conseiller fédéral de rapprocher les gens des bords les plus divers!

Je songeais encore à ceci: à s'occuper d'histoire, et d'histoire littéraire, comme je le fais, on s'aperçoit que bon nombre de chefs d'Etat ont été des tueurs quasi professionnels. Ou des débauchés. On des crapules. Quelques fous furieux, aussi! Chez nous, rien de tout cela, depuis bien longtemps. Des somnolents, oui. Des amorphes. Un ou deux saoulots. Des médiocres, c'est vrai. Mais pas un grand criminel! A ce point de vue, le tollé soulevé par M. von Moos est significatif: il n'a tué personne... Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de n'avoir pas, sans doute, une intelligence de premier ordre. Eh bien cela suffit. Moi, je trouve ça merveilleux, un pays qui s'indigne uniquement parce que l'un de ses dirigeants n'est pas une «lumière»!

Jeanlouis CORNUZ.

RÉDUCTION POUR LES JEUNES.

— Estimant que les voyages forment la jeunesse, les administrations ferroviaires belge, espagnole, française, italienne, luxembourgeoise, néerlandaise, portugaise et suisse ont introduit, à partir du 1^{er} novembre, une carte de réduction destinée à faciliter les déplacements internationaux des jeunes gens et jeunes filles dans ces huit pays. Baptisée «Rail Europ Junior», (REJ), cette carte donne droit à une réduction de 25% sur les tarifs ordinaires des parcours des voyages internationaux effectués au moins entre deux des huit réseaux du groupement. Elle peut être délivrée à toute personne ayant atteint l'âge de 10 ans et n'ayant pas atteint l'âge de 21 ans, quelle que soit sa profession ou sa situation sociale. Les demandes doivent être demandées aux administrations ferroviaires des pays où résident les intéressés.

**STADE DE SERRIÈRES
NEUCHÂTEL**

**Dimanche 16 novembre
à 14 h. 30**

Match des réserves à 12 h. 30

Xamax-Brühl

**Samedi 15 novembre,
à 17 heures**

**PAVILLON DES SPORTS
LA CHAUX-DE-FONDS**

HANDBALL

« PFADI » WINTER THOUR

ANA

avec **PAVLOVIC**

Prix des places
habituels

OPP 2/69 Su

Achetez maintenant votre nouvelle Opel.

Vous économiserez de Fr. 434.- à Fr. 1800.- selon le modèle.

Nous pouvons encore vous offrir des Opel neuves à l'ancien prix - malgré la réévaluation du DM et malgré la hausse des prix Opel. Et la différence est sensible...

Etant donné que nous nous doutions de la réévaluation du DM et des conséquences que cette mesure aurait sur les prix Opel, nous avons acheté le maximum d'Opel à l'ancien prix. Mais nous voulons que ce soit vous qui en profitez.

Beaucoup d'intéressés à l'achat d'un modèle Opel saisiront cette occasion au vol et notre stock risque d'être épuisé rapidement. Agissez donc sans tarder. Donnez-nous un coup de téléphone.



Opel - un produit de la General Motors

GARAGE GUTTMANN S. A., rue de la Serre 110, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 3 46 81
W. DUMONT, GARAGE DU RALLYE, Le Locle, tél. (039) 5 44 55

En automne!
Troubles de la circulation!

Circulan
une CURE efficace

Circulan, en pharm./drog. 5.40, 1/2 l. 12.90, 1/4 22.50.

tabac
AMSTERDAMIER

Faites lire
votre journal



**AUTO - ÉCOLE
F. Freytag**

Ruche 42 - Tél. (039) 3 28 06

ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS
13 novembre 1969

Promesse de mariage
Schmidt Günter, fonctionnaire postal, et Bourquin Paulette-Jacqueline.

Mariage
Joseph Francis-Alain, technicien, et Löwer Catherine-Marie-Véronique.

Décès
L'enfant Horisberger Christoph-Georg, né le 10 mai 1969 (Les Bois).
Bourquin Samuel-Arnold, bottier, né le 18 décembre 1895, époux de Georgette-Nadine née Favre (Temple-Allemand 107).
Schwab Marie, ménagère, née le 8 juillet 1899 (D.-JeanRichard 41).

ÉTAT CIVIL DU LOCLE
12 novembre 1969

Naissance
Perez de Anucita Alfonso, fils de Miguel-Angel, dessinateur, et de Maria-Flora née Mora.

Mariage
Vermot-Petit-Outhenin Jean-Philippe, monteur électricien, et Sabine-Juliana née Wigner.



ÉCOLE TECHNIQUE - NEUCHÂTEL

MISE AU CONCOURS

La Commission de l'Ecole technique de Neuchâtel met au concours les postes suivants:

CONSTRUCTEUR EN ÉLECTROTECHNIQUE

Exigences: diplôme d'ingénieur-technicien ETS en électrotechnique ou en électronique ou titre équivalent. Plusieurs années d'expérience industrielle dans le domaine de la construction de machines et appareils électriques.

Obligations: légales.

Traitement: légal.

Entrée en fonction: début 1970 ou date à convenir.

MAITRE DE PRATIQUE

de la classe d'électricité courant fort

Exigences: maîtrise fédérale - éventuellement certificat fédéral de capacité - de monteur électricien ou de mécanicien électricien ou titre équivalent. Plusieurs années d'expérience dans le domaine des machines électriques, appareillage et installations.

Obligations: légales.

Traitement: légal.

Entrée en fonction: dès que possible.

CONTRÔLEUR DE FABRICATION ET OUTILLAGE

Exigences: certificat fédéral de capacité de mécanicien ou de dessinateur ou titre équivalent. Expérience industrielle du contrôle métrologique et de l'outillage.

Obligations: légales.

Traitement: légal.

Entrée en fonction: début 1970 ou date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées du curriculum vitae et des copies de certificats, sont reçues par le directeur de l'école, M. P. Indermühle, jusqu'au 22 novembre 1969.

Les candidats sont priés d'aviser le Département de l'instruction publique, Château de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel, de leur postulation. Pour tous renseignements, s'adresser à la direction de l'école, rue Jaquet-Droz 7, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 18 71.

Neuchâtel, le 8 novembre 1969.

LA COMMISSION



**CHANCELLERIE D'ÉTAT
MISE AU CONCOURS**

Le poste de

COMMIS- STÉNOGRAPHES

A LA CHANCELLERIE D'ÉTAT

est mis au concours.

Obligations: celles prévues par la législation. La préférence sera donnée à une secrétaire ayant déjà quelques années de pratique.

Traitement: classes 11 à 9.

Entrée en fonctions: 1^{er} janvier 1970. Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, Château de Neuchâtel, jusqu'au 24 novembre 1969.

**PRÊTS
sans caution**



BANQUE EXEL

La Chaux-de-Fonds

Av. L.-Robert 88 ☎ (039) 3 16 12

Ouvert le samedi matin



La CCAP

garantit l'avenir
de vos enfants

Neuchâtel

Tél (038) 5 49 92



Grand choix
de fleurs

Gerbes

Plantes

Couronnes

SERRE 81
Tél. (039) 2 12 31

Ecoles des Parents

LA CHAUX-DE-FONDS

Lundi 17 novembre, à 20 h. 15, aula du Gymnase

LE LOCLE

Mercredi 19 novembre, à 20 h. 15, Salle du musée

Parents! Etes-vous d'accord?

Il est sérieusement question d'introduire une éducation SANITAIRE ET SEXUELLE dans les écoles du canton.

Qu'en pensez-vous? Etes-vous pour ou contre?

Nous vous invitons à une CAUSERIE-DISCUSSION introduite et animée par M. Henri Houlmann.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

au premier volume des

MÉMOIRES DE JULES HUMBERT-DROZ Mon évolution du tolstoïsme au communisme

Comment un pasteur suisse est devenu

secrétaire de l'Internationale communiste

Un volume de 440 pages avec 20 illustrations, édité par la Baconnière. Prix réduit de souscription: 30 fr. jusqu'au 30 novembre (dès le 1^{er} décembre, 36 fr. en librairie).

Le soussigné souscrit à ... volume(s) de l'ouvrage de Jules Humbert-Droz, «Mon évolution du tolstoïsme au communisme».

Nom et prénom:

Adresse exacte:

(Ecrire lisiblement)

A renvoyer à l'adresse: Jules Humbert-Droz, Parc 31 bis, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou à l'administration du journal. On peut aussi souscrire dans les librairies

Pour une bonne publicité: Le Peuple-La Sentinelle

LA VIE CULTURELLE

Les Neuchâtelois: Recherche d'une patrie

Existe-t-il un peuple neuchâtelois ? Telle est la question que pose M. Maurice Favre en tête de l'essai qu'il vient de faire paraître aux Editions de la Baconnière et qui est présenté aujourd'hui même à l'Institut neuchâtelois, dont il forme un des cahiers.

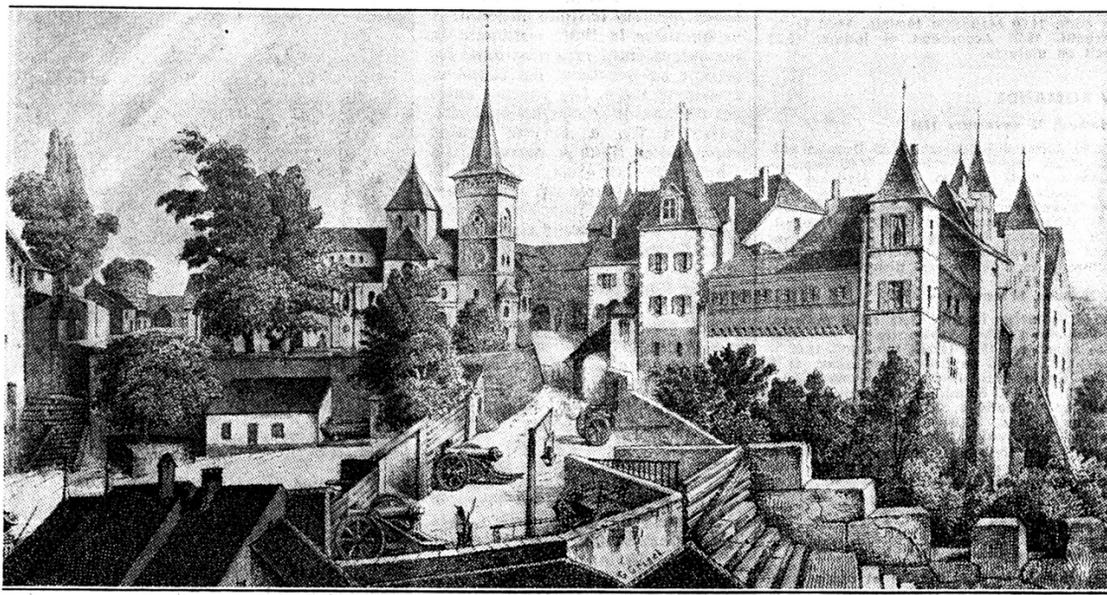
Homme politique, « qui — comme l'écrivit le conseiller d'Etat F. Jeanneret dans sa préface — enrichit depuis plusieurs années la vie publique neuchâteloise de réflexions et de propos qui méritent l'attention », l'auteur était mieux placé que quiconque pour se livrer à cette enquête.

Cette enquête, M. Favre l'a faite non seulement avec rigueur, ce qui n'a rien de surprenant, mais encore, tout en conservant ses dons d'imagination, il a su se garder de cette humeur légèrement farfelue, qui, en d'autres occasions, a estompé parfois l'exactitude de son analyse.

Nous ne connaissons, à cette heure, que les « bonnes pages » de l'ouvrage de M. Favre. Nous nous abstenons donc, pour l'instant d'une critique plus approfondie, encore que notre lecture fragmentaire permette déjà de faire deux constatations, outre celle que nous avons déjà formulée.

La première est d'ordre stylistique. L'écriture de M. Favre est d'une précision qui me frappe. Elle est positivement horlogère. Et c'est un grand soulagement, en ce temps où règne le style artiste de suivre sa pensée sans être contraint de revenir sur chaque paragraphe pour s'assurer qu'on a bien compris.

Quant à la seconde remarque, elle est du domaine politique. A la question qu'il avait posée: « Existe-t-il un



peuple neuchâtelois ? », M. Favre répond par l'affirmative :

Il semble que l'unité neuchâteloise soit un don de la nature et, plus précisément, de la nature géographique. Placé à l'écart, privé de passages et de richesses, le pays s'est d'abord trouvé à l'abri des convoitises. Entouré d'obstacles naturels, il est devenu une entité.

On a parfois contesté la valeur des frontières naturelles. Elle n'est peut-être pas considérable sur le plan stratégique. Mais sur le plan psychologique, qui est, en dernière analyse,

aussi important, elle se révèle déterminante. En découpant tout d'abord un tronçon de la chaîne du Jura, en séparant ensuite les versants de ce tronçon des plaines voisines, elles ont orienté les uns vers les autres des régions diverses et en ont formé un pays. Par leur fait, ce dernier s'est trouvé désigné à l'attention de ses habitants comme à celle de leurs voisins. Les premiers comprenaient qu'ils avaient à faire cause commune et les seconds voyaient que la contrée d'en face ou située de l'autre côté de la montagne n'était plus la leur.

Je me demande si cette façon de faire du canton de Neuchâtel un pays répond bien aux données réelles et s'il ne s'agit pas, par le biais d'une étude littéraire, de s'opposer à ceux qui estiment que l'ère des cantons est révolue et que nous devons penser « région ». Ma lecture incomplète m'empêche de trancher.

Pour l'instant donc, nous vous invitons à lire ces passages de l'ouvrage de M. Favre. Nous pensons qu'ils en valent la peine.

Willy BRANDT.

LE CARACTÈRE : L'ABSENCE DE PITTORESQUE ET L'ESPRIT PRATIQUE

Tandis que le Bernois frappe par sa solide rondeur et que le Vaudois amuse par sa malice nonchalante, le Neuchâtelois ne se signale par aucun trait pittoresque. La couleur locale n'est pas son fait, pas plus que ne le sont les costumes traditionnels ou les réjouissances villageoises, si recherchées par les touristes en mal de dépaysement. Il n'y a plus de folklore et son souvenir même a disparu.

Le rationalisme protestant, la discipline de l'Eglise réformée, faits d'ardeur au travail et de respect pour le produit du travail, ont lavé la saveur du terroir.

Mais ils ont ouvert la voie à une vocation différente.

Le Neuchâtelois considère les événements et les choses sous leur aspect pratique. C'est un esprit utilitaire, habitué par la géographie à ne compter que sur lui et à se tirer seul d'affaire. Actif, pratique, les méditations et la contemplation ne l'attirent guère ; les démonstrations sentimentales encore moins. Il agit en fonction de ce qui rapporte et ne croit qu'à l'évidence. Esprit bourgeois, il se méfie de l'enthousiasme, que celui-ci apparaisse en lui-même ou chez les autres. Il déteste l'emphase et les beaux parleurs. Sa préférence va à l'écrit sur la parole. Il fonde son opinion sur des documents, non sur des discours. Ses chefs politiques s'expriment par des articles ; ses avocats échangent des mémoires et ses juges tranchent au vu d'un dossier.

UN ACCIDENT SPECTACULAIRE : L'OPPOSITION ENTRE NEUCHÂTEL ET LA CHAUX-DE-FONDS

Mais l'accident le plus spectaculaire qui marque le caractère neuchâtelois est certainement l'opposition entre la mentalité dominante des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Cette opposition frappe les observateurs du dehors aussi bien que les habitants et fait souvent douter de l'unité de la population. Elle provient du fait que l'Endroit et l'Envers ne se sont pas développés simultanément. Le premier, comme il était naturel, s'épanouit d'abord et vécut ses grandes heures au XVIII^e siècle, alors que la capitale s'ornait de ses plus beaux monuments. L'Envers vivait alors son âge d'airain et les vertus rustiques des Montagnons faisaient l'admiration de Jean-Jacques Rousseau. Puis, au siècle suivant, apparut une nouvelle forme de vie, à laquelle l'Envers se rallia plus facilement que l'Endroit, n'ayant pas avec le passé les mêmes attaches.

(Suite en page quatre.)

Pour le 80^e anniversaire de l'artiste:

Exposition Charles Clément

Tout a commencé à Paris où Charles Clément, désireux de faire une carrière de dessinateur et de caricaturiste, travailla pour différents journaux. Mais à l'instar de Claude Monet, qui abandonna vite, sur les conseils de Boudin, la caricature pour la peinture d'après nature, Charles Clément, en 1913, va revenir chez nous, pour découvrir la vraie peinture, chez les paysans. C'est donc chez ces derniers que Clément commence son apprentissage de peintre. Il est seul mais il a ses maîtres : Cézanne, Daumier, Rembrandt, Goya et, par-dessus tous : Delacroix. D'emblée, il convient ici de remarquer que Clément, malgré un certain besoin d'isolement, n'est nullement resté dans sa tour d'ivoire : ici ou à Paris, il a vécu parmi les peintres de son époque ; il fut le témoin de nombreux mouvements mais ne les a jamais subis directement. Son attachement aux grands maîtres que nous venons de citer était trop solide pour l'empêcher de s'écarter trop de la voie romantique qu'il avait choisi de suivre...

Chez les paysans, Charles Clément découvre des scènes de boucherie, des fours à pain, qui nous vaudront des toiles si merveilleusement sombres, des cochons, livrés au coutelas, un jour d'hiver. La rue du Pré, à Lausanne, va le séduire à son tour, avec ses échoppes « pas plus larges qu'une armoire », avec ses clochards et ses pittoresques. Là, comme à la campagne, Clément peint les gens et leurs gestes : l'humanité le passionne.

De Paris, où il retourne en 1927, Clément descend fréquemment à Marseille : c'est encore une révélation. C'est pour Clément la découverte de la mer, de la rue, de la pègre, et l'artiste taille dans cette tranche de vie à l'état brut. Là encore, Clément se fait humaniste et maître du romantisme : les toiles de cette époque se nourrissent de l'odeur du gouddon, de la vue d'un navire, de marins à la poursuite de joies que des filles leur donneront, de marlous ou de devantures de bistrotts derrière la porte desquels se sent l'attente...

Charles Clément rentre en Suisse en 1934, afin d'exécuter quinze vitraux pour la Cathédrale de Lausanne. Ce ne fut là qu'un prodigieux début puisque aujourd'hui le canton de Vaud peut s'honorer de posséder, aux quatre coins de ses limites, quelque 80 vitraux signés Ch. Clément.

Puis, Clément va découvrir la Côte, Begnins en particulier, où l'artiste va tirer profit des effets du contre-jour qui lui permet de soustraire son modèle au côté anecdotique trop souvent inhérent à l'art du portrait.

« M. Delacroix, écrit Charles Baudelaire dans ses *Curiosités esthétiques*, a traité tous les genres ; son imagination et son savoir se sont promenés dans toutes les parties du domaine pittoresque. » Combien sont semblables les démarches de Clément et de l'auteur des « Massacres de Scio » ! Clément en effet est un imaginaire : il n'est qu'à voir ses compositions religieuses ou marseillaises pour s'en convaincre. De plus, Clément est un coloriste. Sa peinture est basée tout entière sur l'étude des valeurs jouant avec la lumière.

Peinture à la fois charnelle, sensuelle et directe, l'œuvre de Charles Clément est faite de mille visages : natures mortes à la fois denses et profondes, paysages baignés d'éther transparent, rues de Marseille débordantes de vie interlope, mystérieuse et nocturne, descentes de croix ou mise au tombeau...

Le don d'humaniste de Charles Clément se double d'une autre grâce : celle de la poésie.

Exposition à la Galerie des Nouveaux Grands Magasins, à Lausanne, jusqu'au 26 novembre. B.-P. Cruchet

LAUSANNE

Trois peintres à l'Entracte

Jusqu'au 5 décembre, la galerie de la rue du Lion-d'Or nous présente une suite d'œuvres anciennes de Dimitrienko, Lermite et Jean Le-coulter.

Si Dimitrienko anime la surface du tableau par le rythme qu'il imprime à ses taches de couleurs, les faisant se répondre, Lermite, lui, procède par l'enchevêtrement de lignes et de courbes gracieuses restituant un mouvement de foule, ou des ondulations de veines de l'agate.

C'est avec plaisir que l'on retrouve les premières œuvres de Jean Le-coulter, puis d'autres, classées chronologiquement, qui sont autant d'étapes marquant les diverses perspectives de l'artiste. B.-P. Cruchet.

Il y a cent ans naissait

ANDRÉ GIDE

Je me souviens de ce jour de 1940 où un vieil ami de mon père lui offrit le *Journal* d'André Gide, qui venait de paraître. Et comme il n'aimait pas Gide, il me le donna tout aussitôt. Je revois le tram très cahotant qui reliait alors Villeneuve à Vevey : je commençai de feuilleter les 1350 pages du livre, ne me doutant pas que je venais de rencontrer « mon » second écrivain (Michelet avait été le premier, trois ans plus tôt), mon « président du Conseil », comme je l'ai longtemps nommé !

Pourquoi cet enthousiasme ? Je crois voir tout d'abord que c'est Gide qui m'a introduit à la littérature contemporaine, et presque à la littérature tout court. Il fut un temps où je lus quasi systématiquement toutes les œuvres — innombrables — dont il parlait avec un art de faire partager ses goûts qui n'appartient qu'à quelques rares : Martin-du-Gard, Valéry, Copeau ; mais aussi Shakespeare, Goethe, les classiques français ; mais encore Conrad, Rabindranath Tagore ; *Marius l'Epicurien*, de Walter Pater, mais aussi Wilde. Et Dostoïevsky, et même Virgile, dont je croyais avoir été irrémédiablement dégoûté par un maître imbécile. Et ses livres à lui, Gide : je crois bien avoir tout lu.

Mais dans ces livres, qu'y trouvais-je ? Qu'y peut-on trouver, je crois, encore aujourd'hui ? Un écrivain — presque le seul — qui respectait ma liberté. Je simplifie outrageusement : dans la règle, les écrivains, les penseurs, les philosophes, et les plus grands, vous disent quelque chose comme : « Voilà le vrai ; voilà la vérité ; voilà ce que vous devez croire et comment vous devez sentir ! » Et il est vrai que si les uns demandent à être cru sur parole, les autres, plus honnêtes, vous apportent leurs preuves. Seulement, et surtout quand on a dix-huit ans, on n'est pas long à s'apercevoir que les dés sont pipés, que les moyens dialectiques de celui que vous lisez sont tellement considérables, tellement supérieurs à vos propres moyens, qu'on ne peut que rendre les armes — même si l'on n'est pas convaincu, encore moins persuadé ! Chez Gide, je lisais par exemple ceci (dernières lignes des *Nourritures terrestres*) :

« Nathanaël, à présent, jette mon livre. Emancipe-t'en. Quitte-moi. Quitte-moi ; maintenant tu m'importunes ; tu me retiens (...) C'est parce que tu diffères de moi que je t'aime ; je n'aime en toi que ce qui diffère de moi. (...) »

« Nathanaël, jette mon livre ; ne t'y satisfais point. Ne crois pas que ta vérité puisse être trouvée par quelque autre... »

Je lisais encore ces dernières lignes du *Retour de l'Enfant prodigue*. (On connaît l'argument : Gide imagine que son cadet à son tour est sur le point de partir...) : « Mon frère... (et l'enfant, qui s'est levé du lit, pose, autour du cou du prodigue, son bras qui se fait aussi doux que sa voix) — Pars avec moi. — Laisse-moi ! laisse-moi ! je reste à consoler notre mère. Sans moi tu seras plus vaillant. Il est temps à présent. Le ciel pâlit. Pars sans bruit. Allons ! Embrasse-moi, mon jeune frère : tu emportes tous mes espoirs. Sois fort ; oublie-moi. Puisses-tu ne pas revenir... Descends doucement. Je tiens la lampe... »

— Ah ! donne-moi la main jusqu'à la porte. — Prends garde aux marches du perron... »

Ces lignes que j'ai lues combien de fois ? année après année, à mes volées successives de gymnasiens !

Là-dessus, M. Guillemin et d'autres avec lui me tirent par la manche : « Ne voyez-vous pas que Gide n'est pas sincère ? Que sournoisement, en ayant l'air de respecter votre liberté, d'autant plus il veut vous enchaîner ? » Que m'importe ? Ce qui est dit, est dit. Ce qui est écrit, est écrit ! Que Gide ne soit pas sincère, quand il écrit : « Ne crois pas que ta vérité puisse être trouvée par quelque autre... », je n'ai pas à le savoir : je le prends au pied de la lettre !

Et il y avait aussi ce que l'ami de Jacques, Daniel Fontanin (dans les *Thibault*, de Roger Martin-du-Gard), découvre dans l'émerveillement :

« Lorsque à l'aube il eut, une fois encore, achevé la dernière page, il s'aperçut qu'il posait sur la vie un regard neuf. (...) Cette manie d'évaluation morale qu'il avait contractée par éducation, il comprit qu'il en était d'un seul coup débarrassé. Le mot « faute » avait changé de sens. » Certes, jeune calviniste (à Pérouse, la « contessa » Fani courait après moi en criant : « Va-t'en, Calvin ! Va-t'en, Satan ! » parce que j'avais persuadé son fils, mon élève, d'enlever de l'oratoire familial une affreuse statue de je ne sais plus quel saint, et qu'emporté par le lyrisme de la jeunesse il avait décidé de la dynamiter !), jeune calviniste, ma guérison n'a pas été aussi complète ! Tout de même, ce goût de vivre, la découverte du goût de la vie, des nourritures terrestres, c'est à lui, pour une part, que j'en suis redevable : « Toi qui viendras lorsque je n'entendrai plus les bruits de la terre et que mes lèvres ne boiront plus sa rosée — toi qui, plus tard, peut-être me liras — c'est pour toi que j'écris ces pages ; car tu ne t'étonnes peut-être pas assez de vivre ; tu n'admires pas comme il faudrait ce miracle étourdissant qu'est ta vie. » (*Nouvelles Nourritures*.)

Moi aussi, j'ai répété jusqu'à satiété : « Chambres quittées ! Merveille des départs ! »

Plus tard, j'ai découvert ce précurseur du nouveau roman qu'est Gide, auteur des *Faux-Monnayeurs*. Le prodigieux assoupissement de la technique romanesque qu'il apporte ! Ce roman, où il est question d'un romancier qui s'appelle Edouard, et qui écrit un roman intitulé : *Les Faux-Monnayeurs* — tout comme Gide lui-même ! Et qui tient également un journal de son entreprise, le *Journal des Faux-Monnayeurs* — tout comme Gide lui-même, encore une fois. Si bien que l'on a deux romans des *Faux-Monnayeurs* — celui que Gide a écrit, et celui qu'Edouard ne parviendra sans doute pas à écrire ! — et deux *Journals des Faux-Monnayeurs*. Et les jeux de miroirs ainsi obtenus. Et ce livre, semblable à la vie même, où l'on n'aperçoit certains personnages que de dos, s'en allant, comme il arrive que nous rencontrions tel ou tel au moment où il s'en va, où il quitte la scène. Et, inversement, certains personnages qui arrivent au moment où le livre s'achève, que nous ne connaissons pas, que nous aimerions connaître et qu'ainsi le romancier nous invite à imaginer, respectant cette fois notre liberté de lecteur. Par exemple, le petit Caloub : « Je suis bien curieux de connaître Caloub », tels sont les derniers mots du livre. La vie continue, la vie passionnante et inépuisable.

Il est d'usage aujourd'hui de proclamer qu'« on ne lit plus Gide », qu'il est démodé et vieillissant. Je n'en crois rien du tout. Je vois que bon nombre de ses œuvres figurent dans la collection du Livre de poche, dont les animateurs n'ont pas l'habitude de publier des livres qu'on ne lit pas. Je vois aussi qu'assez souvent mes élèves me présentent des « notes de lecture » consacrées à la *Symphonie pastorale* (le plus populaire), à la *Porte étroite*, et même à l'*Immoraliste*. Je crois pouvoir conclure : Gide, Prix Nobel 1947, est encore bien vivant cent ans après sa naissance et dix-huit ans après sa mort.

Jeanlouis Cornuz.

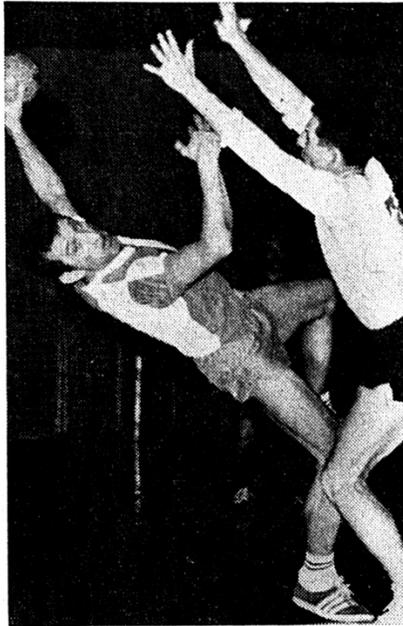
PROGRAMMES



D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Le HBC La Chaux-de-Fonds, seul Romand en LNB

La Suisse compte près de 1800 équipes de handball. Huit de celles-ci forment la ligue nationale A et quatorze la ligue nationale B, les autres étant réparties dans les groupes de première, deuxième et troisième ligue. Les équipes suisses alémaniques sont en majorité, puisqu'il n'y a aucune équipe romande en ligue A, alors que La Chaux-de-Fonds est seule en ligue B. C'est donc un lourd fardeau que porte sur ses épaules l'équipe du président Gruring.



Le handball : un sport qui fait de plus en plus d'adeptes en Suisse romande.

La Chaux-de-Fonds a débuté il y a quinze jours sa deuxième saison en ligue nationale B. Elle n'a qu'un but : se maintenir. C'est chose possible avec les changements qui sont intervenus au début de cette saison au sein de l'équipe. Certes, Zangiacomì, le Français, n'est plus là. Il a manifesté le désir de jouer dans son pays. Puis Pavlovic, qui voulait jouer en ligue A, a été transféré à Winterthur. On le verra d'ailleurs cet après-midi au Pavillon des sports de la Charrière avec son nouveau club, puisque, comme monnaie d'échange pour ce transfert, Pfadi Winterthur a consenti à rencontrer les Chaux-de-Fonniers en match amical.

Et pourtant La Chaux-de-Fonds s'est renforcée. Quelques bons joueurs ont été dénichés : Kasper (Neuchâtel), Gfeller (Soleure), Brack (Saint-Gall), Kauer (un gardien de Rorschach) et un autre entraîneur, le Yougoslave Karlovic, international, qui a déjà fait ses preuves comme meneur d'hommes.

Nous l'avons dit, La Chaux-de-Fonds a déjà débuté le championnat et a fait match nul, 16-16 contre RTV Bâle. La suite du championnat en ce qui concerne le programme au Pavillon des sports de la Charrière est le

suivante : 22 novembre, G.G. Berne ; 29 novembre, Commerçants Bâle ; 20 décembre, Zofingue ; 24 janvier, Möhlin ; 21 février, Sissach. R. D.

Stammbach chez lui

Après les matches internationaux contre l'Allemagne, le championnat national de hockey sur glace reprend ses droits. Il ne sera maintenant plus interrompu jusqu'au 23 décembre, date à laquelle prendra fin le tour de qualification. On mettra cependant à part les obligations du H.-C. La Chaux-de-Fonds qui devra rencontrer d'ici là deux fois Fussen pour la coupe d'Europe des clubs champions.

Ainsi, ce soir, cinquième ronde avec le programme suivant : Sierre—Zurich, Berne—La Chaux-de-Fonds, Genève—Servette—Langnau et Kloten—Viège. On croit à une victoire de La Chaux-de-Fonds qui pourrait ensuite jouer d'une manière décontractée mercredi prochain contre Sierre, puis contre Kloten trois jours plus tard. Stammbach sera donc chez lui, à Berne, face à ses anciens camarades. Quant à Genève-Servette, il ne peut pas se permettre de perdre devant Langnau. Une victoire genevoise est très possible et elle est nécessaire ; mais ce sera difficile.

En ligue nationale B, pour le groupe ouest, nous aurons Lucerne—Villars, Thoun—Fribourg et Sion—Young-Sprinters. Au moment où ces lignes paraîtront, Lausanne aura joué à Montchoisi contre Bienne.

SERVETTE FACE À LUGANO

Servette—Lugano, aux Charmilles, c'est sans aucun doute le match au sommet de la dixième journée du championnat suisse de football, dont le programme est d'ailleurs le suivant :

Samedi : Bienne—Winterthur à 17 h. 15. — Dimanche : Fribourg—Bâle à 14 h. 30 ; Grasshoppers—Zurich à 14 h. 30 ; Saint-Gall—La Chaux-de-Fonds à 14 h. 30 ; Servette—Lugano à 14 h. 30 ; Wettingen—Young-Boys à 14 h. 30 ; Bellinzona—Lausanne à 14 h. 45.

Curieux de connaître l'issue finale du derby Grasshoppers—Zurich. Ici, bien que les hommes du Letzigrund

soient actuellement en tête du classement, tout est permis comme pronostic. Les derbys sont toujours incertains.

Lausanne jouera à Bellinzona. Il y a trois semaines, on aurait donné les Vaudois vainqueurs. Mais, depuis, des changements sont intervenus chez les Tessinois. Pinter est revenu et, di-

Servette peut gagner et dépasser Lugano au classement. Mais les Genevois seront du même coup aussi manche dernier encore, Bellinzona a battu Lugano. Ce qui n'est pas peu dire.

La Chaux-de-Fonds effectue, elle aussi, un périlleux déplacement à Saint-Gall. Une chance pour les hommes de Vincent : Saint-Gall rentre de Sofia. Il est peut-être fatigué de son voyage de mercredi. Vincent pourra normalement disposer de tous ses hommes. On attendra cependant au dernier moment pour savoir si Richard et Wulf peuvent tenir leur poste.

Une occasion pour Xamax

En ligue nationale B, le programme est le suivant, tous les matches se disputant le dimanche : Martigny—Chiasso à 14 h. 30 ; Lucerne—Granges à 14 h. 30 ; Mendrisio—UGS à 14 h. 30 ; Sion—Etoile Carouge à 14 h. 30 ; Thoun—Young-Fellows à 14 h. 30 ; Xamax—Bruhl à 14 h. 30 ; Langenthal—Aarau à 14 h. 45.

Parlons des clubs romands. Etoile Carouge n'aura pas la partie facile à Sion. Les Valaisans ont actuellement trois points d'avance. Ils ne veulent

pas se laisser surprendre. Quant à UGS, il effectuera un difficile déplacement à Mendrisio. Bien entendu, on souhaite un succès pour les Genevois qui les remettrait en selle et qui ferait du même coup l'affaire de Sion. Martigny ne devrait pas avoir de problème face à Chiasso qui lui rend visite. Enfin, Xamax a une bonne occasion : il doit normalement battre Bruhl et du même coup améliorer sa situation. R. D.

CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE GENÈVE
COMITÉ DIRECTEUR. — Séance ordinaire lundi 17 novembre, à 20 h. 30, Café de la Terrasse, place Longemalle 8. Membres du bureau à 19 h. 45.

CANTON DE VAUD
GROUPE SOCIALISTE DU GRAND CONSEIL. — Séance lundi 17 novembre à 9 h., salle à manger de la Maison du Peuple, Lausanne.

VEVEY : Certains problèmes professionnels concernant deux des camarades, qui, jusqu'à ce jour se sont mis à la disposition du parti, ne sont pas encore réglés. Nous sommes donc dans l'obligation de reporter au mardi 18 la date limite fixée au 11 dans notre précédente circulaire, et notre prochaine assemblée au vendredi 21 novembre, à 20 h. 30, au Casino (Salon rouge). Nous vous rappelons toute l'importance de cette rencontre. De nos délibérations sortira le remplaçant du camarade Marcel Brawand.

RADIO

Samedi 15 novembre 1969

SOTTENS. — 14.30 Programme de variétés - Campagne en faveur des handicapés mentaux. 16.00, 17.00 et 18.00 Inf. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Fin des itinéraires. 20.45 Récital de Duke Ellington. 22.30 Inf. 22.35 «Surboum». 23.20 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 16.15 Métamorphoses en mus. 16.45 Chante jeunesse. 17.00 Kiosque à mus. 17.15 Nos patois. 17.25 Per i lavoratori italiani. 18.00 Swing-sérénade. 18.30 A vous le chœur. 19.00 Correo español. 19.30 Feu vert. 20.00 Inf. 20.10 Disques. 20.30 Entre nous. 21.30 Sports et musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Club 69. 17.00 Chez les chasseurs de sons. 18.00 Inf. 18.20 Sport-actualités et mus. légère. 19.15 Inf. 20.00 Mus. 20.15 Chaîne du bonheur 69. 22.15 Inf. 22.25 Entre beat et sweet. 23.30 Mus. de danse.

Dimanche 16 novembre 1969

SOTTENS. — 7.00 Bonjour à tous! - Inf. 7.10 Sonnez les matras. 8.00 Miroir-première. 8.15 Concert matinal. 8.45 Grand-messe. 10.00 Culte protestant. 11.00 Inf. 11.05 Concert. 11.40 Disque préféré de l'auditeur. 12.00 Inf. 12.05 Terre romande. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 et 14.00 Inf. 14.05 Récréation. 14.30 Auditeurs à vos marques! 16.00 Inf. 16.30 Heure musicale. 18.00 Inf. 18.10 Foi et vie chrétiennes. 18.30 Journal du dimanche. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 69. 20.00 Dimanche en liberté. 21.15 Galeté lyrique. 21.45 Jardin secret. 22.15 Point d'orgue. 22.30 Inf. 22.35 Passage du poète. 23.30 Concours hippique de Genève.

Second programme de Sottens. — 8.00 Bon dimanche 9.00 Inf. 9.05 Réveries aux quatre vents. 12.00 Midi-mus. 14.00 «Des Breilles pour le Ciel», feuilleton. 15.00 Fauteuil d'orch. 16.30 Variétés-magazine. 17.15 Votre dimanche. 18.20 Echos et rencontres. 18.40 Orgue. 19.10 Mystères du microfilm. 19.35 Secrets du clavier. 20.00 Inf. 20.10 «The Widow» («La Veuve»), opéra-comique. 21.00 Mus. du passé. 21.30 Festival de Royan 1969. 22.30 Aspects du jazz.

BEROMUNSTER. — Inf. à 7.45, 12.30, 19.15, 23.25. 7.00 Concert. 7.55 Message. 8.00 Mus. de chambre. 8.45 Prédication catholique romaine. 9.15 Mus. sacrée. 9.45 Prédication catholique chrétienne. 10.15 Radio-orch. 11.25 150e anniversaire de la naissance de G. Keller et Th. Fontane. 12.00 Clavecin. 12.40 Chaîne du bonheur 69 - Sports. 12.45 Mus. de concert et d'opéra. 13.30 Calendrier paysan. 14.00 Mus. champêtre. 14.40 Marches. 15.00 Deux nouvelles. 15.30 Sports et mus. 17.30 Mus. à la chaîne. 18.45 Sports-dimanche. 19.25 Chaîne du bonheur 69 - Politique intérieure. 19.40 Mus. pour un invité. 20.30 Campagne en faveur des enfants retardés mentaux. 21.30 Musicorama. 22.20 A propos. 22.30 Mélodies avant minuit. 23.30 Entre le jour et le rêve.

Lundi 17 novembre 1969

SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf. 6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 8.00 Inf. - Revue de presse. 9.00 Inf. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Inf. 11.05 Crescendo. 12.00 Inf. 12.05 Aujourd'hui. 12.25 Quatre à quatre. 12.30 Miroir-midi. 12.45 «Pacifique-Atlantique», lettre de route. 13.00 Musicolor. 14.00 Inf. 14.05 Réalités. 14.30 La terre est ronde. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens. — 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER. — Inf. à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.10 Bonjour. 6.20 Mus. récréative. 6.50 Méditation. 7.10 Autoradio. 8.50 Concert. 9.00 Calendrier musical. 10.05 Divertissement pop. 11.05 Carrousel. 12.00 Guitare et piano. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Orch. récréatif. 15.05 Accordéon et jodels. 15.30 Récit en dialecte.

TV ROMANDE

Samedi 15 novembre 1969

16.10 Bilder auf Deutsch. 16.30 Dessins animés. 16.45 Jardin de romarin. 17.05 Samedi-jeunesse. 18.00 Bulletin. 18.05 Madame TV. 18.30 Bonsoir. 18.55 Trois petits tours. 19.00 «Les Aventures de M. Pickwick», feuilleton. 19.35 Affaires publiques. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour international. 20.35 «Bossemans et Coppenolle», théâtre. 23.15 Téléjournal. 23.25 C'est demain dimanche.

Dimanche 16 novembre 1969

10.55 La foi en liberté. 11.45 Table ouverte. 12.40 Bulletin. 12.45 Revue de la semaine. 13.05 Sélection. 13.30 Livres pour la semaine. 14.05 Il faut savoir. 14.05 Le francophonisme. 14.35 «Cher Oncle Bill», film. 15.00 Gymnastique. 16.45 CHIO. 18.00 Bulletin. 18.05 Football. 18.55 Présence catholique. 19.15 Horizons. 19.35 Dessins animés. 20.00 Téléjournal. 20.15 Actualités sportives. 20.40 Objectif tour du monde. 21.25 Tous les cinémas. 22.20 Tolstoï. 22.45 Téléjournal. 22.50 Post-scriptum de Table ouverte. 23.10 Méditation.

TV FRANÇAISE

Samedi 15 novembre 1969

1re chaîne. — 16.30 Samedi et compagnie. 17.50 Dernière heure. 17.55 Schmilblic. 18.10 Vivre en France. 18.55 Les Poucetots. 19.00 Actualités régionales. 19.25 Accordéon-variétés. 19.45 Télésoir. 20.20 Cavalier seul. 21.05 «La Nuit du Carrefour», film. 22.30 Télé-nuit. 22.45 Dominantes.

2e chaîne. — 17.00 et 18.00 Annoncez la couleur. 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.40 Contes fantastiques. 20.10 Des cheveux et des hommes. 20.30 Télésoir couleurs. 21.00 Musicolor. 22.00 Chapeau melon et bottes de cuir. 22.50 Une famille nommée Bonaparte. 23.15 On en parle.

Dimanche 16 novembre 1969

1re chaîne. — 8.55 Télématin. 9.00 Tous en forme. 9.15 A Bible ouverte. 9.30 Chrétiens orientaux. 10.00 Présence protestante. 10.30 Jour du Seigneur. 11.00 Messe. 11.55 Midi moins sept. 12.00 Dernière heure - Séquence du spectacle. 12.30 Lire et comprendre. 13.00 Télémidi. 13.15 Thibaud. 13.45 Le francophonisme. 14.15 Histoires sans paroles. 14.30 Télédimanche. 17.15 «Caravane vers le Soleil», film. 18.35 Dessin animé. 18.45 Les trois coups. 19.15 Trésor des Hollandais. 19.45 Télésoir. 20.10 Sports dimanche. 20.40 «Les Dents du Diable», film. 22.25 Un certain regard. 23.25 Télé-nuit.

2e chaîne. — 9.00 RTS promotion. 14.25 «La Fontaine des Amours», film. 16.00 L'invité du dimanche. 18.05 Orch. philharmonique de l'ORTF. 18.55 Football. 19.40 Voyage au fond des mers. 20.30 Télésoir couleurs. 21.00 A la mémoire d'un héros. 21.20 «Phédre», de Racine. 22.50 A propos.

Lundi 17 novembre 1969

1re chaîne. — 10.12 TV scolaire. 12.30. Midi-magazine. 13.00. Télé-midi. 13.15 Midi-magazine. 14.03 TV scolaire. 14.45 «La Femme du Planteur», film.

Les Neuchâtelois : Recherche d'une patrie

(Suite de la troisième page)

La révolution industrielle permit la révolution politique et créa une nouvelle prospérité. Les villages des montagnes se transformèrent en villes et La Chaux-de-Fonds devint le principal foyer de la vie économique. Construite à l'américaine, elle incarnait l'esprit du Nouveau-Monde, avide d'innovations et de progrès matériel. Par réaction, la ville de Neuchâtel se réfugia dans l'attitude de l'Ancien-Monde, fière d'un passé qui avait fait sa grandeur et voulant lui demeurer fidèle, dut-il lui en

coûter. Les deux villes, ou plus exactement les milieux les plus influents de chacune d'elles, formaient ainsi les deux pôles d'une opinion partagée, où la nouveauté, appréciée par les uns, était méprisée des autres et vice versa; ce qui paraissait bon en deçà de la crête devenait au-delà le symbole même du mal!

Depuis le milieu du XX^e siècle, cette opposition s'estompe toutefois. Les yeux se sont ouverts à l'Endroit sur les mérites de l'industrialisation et la soif de culture s'est emparée de l'Envers. La synthèse n'est pas encore parfaite, mais, déjà, le respect des valeurs traditionnelles trouve à

l'Envers des défenseurs de plus en plus nombreux, tandis qu'un nouveau pays se dessine à l'Endroit, à l'est de la ville de Neuchâtel, comme à la Béroche.

VISION D'AVENIR

Si les deux mentalités parvenaient à se fondre, le microcosme neuchâtelois offrirait, au lieu de l'image d'un monde divisé, celle d'une évolution réconciliée avec son passé. Ne serait-ce pas, après les succès connus alternativement par l'Endroit, puis par l'Envers, l'occasion d'un nouvel élan qu'accomplirait l'ensemble du pays?

les roches blanches

EDOUARD ROD

— Je ne suis rien !...

Et le silence recommença, jusqu'à ce que Trembloz, ayant réussi à dire deux phrases et à obtenir une réponse de M. Sordes, pût enfin se lever et prendre congé.

III

Ce fut le deuxième dimanche après son arrivée que Trembloz fut jugé par ses paroissiens. Son installation, le dimanche d'avant, s'était passée comme ces cérémonies-là se passent d'habitude : des discours à n'en plus finir, et un banquet offert aux personnages officiels par le nouveau pasteur. Le petit discours qu'il avait prononcé, sobre, court, embarrassé, laissa ses auditeurs dans le doute ; quelques-uns remarquèrent aussi que le repas avait été bien modeste :

— Il fait ce qu'il peut, dit M. Quartier. Il n'est pas riche, ça ne l'empêchera peut-être pas d'être un très bon ministre.

Et l'on conclut qu'il fallait l'entendre à l'épreuve décisive du premier sermon.

Aussi, ce dimanche-là, bien avant que la cloche eût appelé les fidèles, des groupes animés discutaient déjà autour du vieux temple. Les figures exprimaient le désappointement ; car c'est une grosse affaire que d'avoir un nouveau pasteur, un pasteur qui, pendant vingt ans peut-être, ou davantage, sera mêlé à toutes les choses de la vie, et qu'il faudra écouter tous les dimanches. Les gens inquiets se disaient l'un à l'autre : « Nous pourrions bien avoir fait un mauvais choix », et rappelaient les circonstances qui avaient précédé et provoqué l'élection.

— C'est encore une bêtise de M. Quartier, raconta M. Rabourin, qui gesticulait au milieu d'un groupe. Aussi longtemps qu'il mènera la commune, nous ne ferons que des bêtises.

M. Tiercet, qui ne se prononçait jamais, hochait sa petite tête d'oiseau, et dit d'un ton conciliant :

— Peut-être que nos délégués du conseil de paroisse ont été un peu légers.

— Parbleu ! s'écria M. Marquillier, le directeur du collège — un bel homme, rasé de frais, très correct, important — ils auraient bien pu voir que ce pasteur n'a aucune tournure !

Le syndic, qui arrivait de son pas lourd, entendit ces derniers mots :

— Ça n'empêche pas, cria-t-il de sa plus forte voix, qu'il prêche joliment bien... Oui, oui, oui, le sermon que nous avons entendu là-bas, à la Vallée, était magnifique... Magnifique, je vous dis, nom de nom !

M. Rabourin insinua :

— Peut-être qu'il n'était pas de lui ?

— Prenez-vous donc les pasteurs pour des collègues qui trichent à l'examen ? beugla le syndic, en exagérant ses allures habituelles pour dissimuler son inquiétude.

Mais M. Rabourin ne se laissa pas déconcerter : — Il vous a jeté de la poudre aux yeux, voilà tout ! Son sermon, il se l'était fait faire par un camarade plaisant... ou il l'avait pris dans un livre que personne ne connaît... C'est toujours comme ça que ça se passe !... Et les malins n'y voient que du feu !...

Les assistants approuvèrent :

— Du reste, nous allons voir ! dit M. Tiercet,

nous allons bien voir comment il se tire d'affaire aujourd'hui.

— Pourvu, prononça M. Marquillier, d'un air fin, pourvu qu'il ne parle pas plus mal que M. Sordes lui-même !

— Chut !...

M. Sordes, qui justement sortait de la cure avec sa femme et sa fille, traversait la place en rendant des saluts, et entraînait dans le temple.

— En voilà un qui nous aura rasés ! s'exclama M. Rabourin en le suivant des yeux... Depuis trente ans que ça dure !...

— Et ça n'est pas près de finir, allez ! dit M. Marquillier.

— Vraiment, c'était bien la peine de lui donner un compère ! fit M. Rabourin.

— Mais, nom de nom ! attendez donc ! protesta le syndic.

En ce moment, le groupe dut se ranger pour livrer passage à la victoria des Massod de Bus-sens, qui descendirent devant le portail de l'église. Puis, ils recommencèrent à développer leurs suppositions désobligeantes. Jusque-là le syndic avait été seul à les combattre, encore assez faiblement, avec l'autorité molle d'un brave homme qui, n'étant pas bien sûr lui-même d'avoir raison, crie très fort pour se donner du courage. Un nouvel arrivant lui apporta un secours inespéré : c'était le docteur Mathorel, un sceptique, un faiseur de paradoxes, que ses trente-cinq ans n'assagissaient pas encore, et qui, quoique sa liberté de langage lui eût déjà fait perdre plusieurs clients, continuait à terrifier la ville par l'indépendance de ses propos.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

Un pas en avant vers la cantonalisation des hôpitaux

Le premier expert désigné par l'OMS le Dr Bridgmann, a conclu que l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, du point de vue technique et sur le plan de la qualité de la planification et du fonctionnement compte parmi les cinq hôpitaux modèles à citer actuellement en Europe. C'est un très grand éloge adressé à l'ancien conseiller communal G. Petithuguenin, aux autorités et aux diverses commissions communales, qui ont voulu, dans un désir unanime, apporter à notre population le maximum de sécurité et de possibilités de guérison, et les soins les meilleurs, dans un cadre et une ambiance qui les favorisent.

Le Dr Bridgmann en a conclu que les problèmes posés par l'hôpital étaient avant tout d'ordre financier.

On a donc fait appel encore une fois

à l'OMS, qui a désigné M. C. Pachot, inspecteur des finances, administrateur auprès de l'assistance publique de Paris, pour établir un rapport après une étude approfondie.

Ce rapport est complet il représente une analyse à froid de l'ensemble de la gestion de l'hôpital. Il n'épargne personne, n'évite aucun problème, et se traduit par des conclusions qui méritent d'être prises en considération.

Nous laisserons de côté la suggestion de considérer que le social est l'affaire de services publics créés et organisés à cet effet. Autrement dit, on facture au malade le prix coûtant de la journée d'hospitalisation, 117 fr. à l'heure actuelle, et on laisse le soin aux autorités communales, cantonales, aux assurances maladies de trouver une solution, qui, dans les circonstances

maladie obligatoire, ne se traduirait actuelles, et en attendant l'assurance que par un déplacement comptable du déficit.

Par contre, nous souscrivons d'emblée à la cantonalisation, seul remède efficace dans l'immédiat. Il ne suffit pas de prendre en considération les mesures de restructuration indiquées dans le rapport. Il faudra ajouter à celles-ci les avantages que représente une cantonalisation bien conçue que le rapport met en évidence. Il est trop simpliste de refuser sans études sérieuses une telle proposition. Il faut regretter qu'en son temps le Grand Conseil neuchâtelois ait refusé de prendre en considération cette mesure qui finira par s'imposer comme une nécessité inéluctable. Il est bon, au moment où l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds fait l'objet d'une analyse sérieuse, de bien faire remarquer qu'elle ne représente pas un phénomène unique, car son déficit d'exploitation est parfaitement comparable, en pourcentage, à celui qu'on enregistre dans les autres hôpitaux polyvalents — aux Cadolles notamment — offrant les mêmes avantages.

Nous reviendrons naturellement sur cet important problème.

Eug. MALÉUS.

Pour mieux préparer nos futurs boulangers-pâtisseries

A une cadence régulière, notre canton s'équipe de manière à être à même d'assurer une formation mixte des apprentis de tous les métiers. La formule école-usine ou école-laboratoire, comme ce sera le cas pour les apprentis boulangers-pâtisseries et confiseurs-glaçiers, semble bien être la solution la plus rationnelle. Non seulement elle favorise une formation plus poussée et plus complète des apprentis, mais elle permet également l'organisation de cours de perfectionnement pour les ouvriers.

Jeudi en fin d'après-midi, une manifestation a marqué l'inauguration des locaux destinés à la formation professionnelle des boulangers-pâtisseries et, dès le 1^{er} janvier 1970, des pâtisseries-confiseurs-glaçiers, de l'ensemble du canton de Neuchâtel. Le laboratoire, qui est équipé d'un bloc avec pétrisseur, broyeuse, d'un four à deux bouches, d'un laminoir, d'une diviseuse, d'une trempeuse, d'une balance spéciale, d'une banque, d'un marbre et d'un dessus en bois, d'une armoire frigorifique avec réfrigérateur, de même que la salle de cours, sont installés dans un ancien immeuble de la rue de la Paix, face à l'Ecole professionnelle de l'Abellie. Cette réalisation est le fruit d'une collaboration effective entre les deux associations patronales intéressées et les autorités cantonales et communales. La commune a versé 27 000 fr., l'Etat et les associations professionnelles se partageront le solde de la facture qui représentera une somme de 32 000 à 35 000 fr.

Pour lutter contre la diminution de la consommation du pain, les boulangers ont, avec succès, diversifié leur fabrication. On notait dans l'exposition organisée afin de rehausser la manifestation quinze sortes de pain. « On gagne largement sa vie en étant

boulangier », dira un maître boulangier valaisan. « L'artisan gardera sa place à côté des fabriques de pain », ajoutera-t-il encore.

Durant la partie officielle, on a entendu M. P. Steinmann, directeur du Technicum neuchâtelois, M. R. Moser, conseiller communal, les représentants des deux organisations professionnelles. On notait également la présence de MM. J.-P. Renk, conseiller communal du Locle, E. Martenet, conseiller communal de Neuchâtel, E. Broillet, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds et M. Farine, qui représentait les autorités cantonales.

E. MIs

Manifestation de solidarité avec le second moratoire contre la guerre du Vietnam

Du 13 au 15 novembre se déroule aux Etats-Unis le second moratoire contre la guerre au Vietnam. Les opposants américains à ce conflit où leur pays joue un rôle prépondérant ont laissé au président Nixon le temps de se dégager d'une guerre dans laquelle s'était enlisée l'administration Johnson. Cette attente s'est révélée vaine, et même les retraits, pourtant très limités, de troupes semblent bien illusoirs. Les opposants à la guerre manifesteront donc de mois en mois, un jour de plus à chaque fois. Aux opposants de la première heure se sont joints tous les libéraux (au sens américain du terme), de M. Harriman, ancien négociateur à Paris, au maire de New York Lindsay, des sénateurs Mac Govern et Mac Carthy au candidat démocrate à la vice-présidence E. Muskie.

Le Comité d'aide au Vietnam de La Chaux-de-Fonds, appuyé par le Parti socialiste, le POP, et de nombreux élèves de nos écoles supérieures, a tenu à marquer sa solidarité avec les participants à ce second moratoire en organisant un cortège aux flambeaux qui défilera, samedi 15 novembre, de la place de la Gare à la place du Marché, dès 18 heures. De brèves allocutions de MM. A. Sandoz, J. Steiger et d'un gymnaste concluront cette manifestation. Que tous ceux qui souhaitent une fin rapide à cette guerre qui se prolonge depuis plus de 25 ans participent à cette manifestation.

Vietnam du Nord, pour la période 1970-1973, dont 60 millions à titre de don. C'est cette conception-là de la neutralité que nous devons affirmer.

Un pays sur mesure

Alors que des cataclysmes s'abatissent sur la Tunisie, l'Algérie, la Yougoslavie, pour ne citer que les pays les plus atteints et les plus proches de nous, notre Jura, lui, vivait une période ensoleillée des plus fastes. Cette chance d'habiter un coin de terre solide, qui ne tremble que rarement et très peu, à l'abri des inondations, a pour effet de nous faire confondre les inconvénients naturels mineurs avec de véritables cataclysmes. Alors que six semaines de soleil représentent, surtout en automne, un phénomène heureux pour notre région, le cœur des pessimistes s'est fait entendre. A l'en croire, on était à la veille d'une catastrophe. En réalité, à part quelques répercussions accidentelles et momentanées, qui se firent sentir dans quelques régions limitées de notre terre jurassienne — des cours d'eau réduits qui ne faisaient pas l'affaire des poissons — nous nous en sommes bien sortis.

Par chance supplémentaire, si nous n'avons pas beaucoup d'eau en surface, notre sol extrêmement fissuré et rocheux constitue, nous le savons, en son sous-sol, une réserve importante capable de répondre à tous nos besoins. L'ingéniosité, la science de certains hommes nous permettent

d'être à même de profiter de cette richesse. Le tout est de consentir les dépenses malheureusement très importantes, qui doivent parvenir à nous éviter toute surprise.

Dans notre canton, un très gros effort a été entrepris. Cela n'a pas été toujours très facile. Il a fallu la volonté et la ténacité de M. Jeanneret, ingénieur rural cantonal et de son équipe pour arriver à créer des syndicats en faveur de la généralisation de l'adduction d'eau à travers le canton. La période de semi-sécheresse que nous avons traversée devrait permettre de faciliter, et d'activer la préparation des prochaines étapes du programme établi.

Depuis, l'eau est revenue. Le vent qui l'accompagnait ne s'est pas montré trop dévastateur, alors que sur les côtes des pays nordiques, il causait d'énormes dégâts, chez nous, il se contentait de dépeupler nos feuilles, cassant quelques branches dans les cas les plus graves.

Le Doubs ne roule pas encore des eaux tumultueuses, les sources n'ont pas repris leur débit normal, les citernes n'utilisent pas leur trop-plein, mais déjà nous pouvons penser que notre pays de mesure peut attendre l'hiver sans beaucoup de crainte. E. M.

QUE PEUT FAIRE LA SUISSE ?

Si cette manifestation n'avait que cet objectif, elle n'aurait que valeur de symbole. C'est pourquoi les organisateurs ont voulu en même temps protester contre les exportations suisses d'armements et réclamer la reconnaissance du Vietnam du Nord. Quoi qu'en dise le Conseil fédéral, les Pilatus employés au Laos représentent bien une intervention dans les conflits de l'Asie du Sud-Est. Qu'importe qu'ils soient vendus à une compagnie « civile », si cette compagnie met ses appareils à la disposition des troupes américaines, comme l'affirment le « Time » et le « New York Times » ! Quant à la non-reconnaissance du Vietnam du Nord, elle offense ce principe si souvent affirmé d'une neutralité qui tient « la balance égale », puisque le régime de Saigon a une ambassade à Berne.

Pour nous socialistes, la position de la Suède doit avoir valeur d'exemple : elle reconnaît le Vietnam du Nord ; son premier ministre, Olaf Palme, n'a pas craint d'affirmer son soutien à un Vietnam indépendant. Aux pressions et aux menaces de Washington, le Gouvernement suédois a répondu par une aide de 220 millions de francs au

A propos des A. A...

... dont nous parlons en dernière page, signalons que le groupe A. A. de La Chaux-de-Fonds organise, ce soir à 20 heures, au Buffet de la Gare (1^{er} étage), une séance d'information complète sur l'alcoolisme, les A. A., avec films et discussion. Nous la recommandons à tous ceux que ce problème intéresse. (Entrée libre.)

UN ENFANT RENVERSÉ. — Hier, en fin d'après-midi, un enfant a été renversé par une voiture à la rue de la Promenade. Il semble que, fort heureusement, la petite victime n'a été que légèrement blessée.

Le Locle Exposition d'aquarelles: ALFRED HUGUENIN

Certes, nous savions que ce maître de dessin à l'Ecole secondaire avait une prédilection pour l'aquarelle. Et ce n'est pas la première fois qu'il expose en notre Musée des beaux-arts. Cependant, c'est la première occasion qu'il nous est donné d'admirer une telle profusion de ses travaux d'artiste. Presque cent tableaux sont accrochés à la cimaise.

Contrairement à la chansonnette populaire, la peinture à l'eau est plus difficile à exécuter que la peinture à l'huile. Celle-ci supporte bien les hésitations et les retouches des travaux d'approche ; tandis que celle-là exige une grande maîtrise d'exécution, à défaut de quoi elle perd la majeure partie de son attrait spécifique.

Tout naturellement, nous avons un grand plaisir à voir revivre des sites de notre région. Entre autres, l'église allemande et son environnement ont des qualités évocatrices fort bien accentuées. Mais le Valais, la Bretagne et l'Espagne ont aussi fortement attiré les regards d'Alfred Huguenin.

Dans tous ces tableaux, nous admirons l'excellente qualité de la mise en page, qui valorise au maximum la perfection des lignes du dessin. La maîtrise de celui-ci se manifeste avec une densité très vigoureuse dans la répartition des volumes qui forment les bases du sujet à traiter. Quant aux couleurs utilisées et à la technique de leur emploi, nous ne pouvons que les admirer, sans nous lasser ; car elles mettent en place les différents plans avec une rigueur quasi mathématique ; et notre regard se plaît à circuler autour de tous les sujets sans buter contre la moindre opacité.

Du Valais, c'est avec un plaisir toujours renouvelé que nous voyons les

typiques ruelles des villages haut perchés sur les coteaux ensoleillés. Les rustiques mazots, tannés et veloutés par les ardeurs du soleil, aiguissent notre envie de vacances tranquilles. Par des touches larges et fortes, puissamment colorées, Alfred Huguenin donne vie et caractère au bois et à la pierre, aux escaliers branlants et aux toitures, jusqu'aux plus humbles recoins.

De la Bretagne, l'artiste a brossé des paysages dont l'austérité naît de l'entrechoquement de l'eau, des rochers et du vent. Mais cette austérité n'est pas privée de couleurs ; au contraire, elles sont multipliées par le déchaînement des éléments naturels, mais elles demeurent dans des tonalités subtiles et fines qui sollicitent la méditation, comme « La Chapelle Sainte-Barbe à Roscoff », par exemple, ou « La Mer basse » par temps couvert.

De l'Espagne, des paysages richement colorés nous sont présentés. C'est d'abord l'architecture qui attire notre oeil, tant par le style des maisons que par les manifestations des égards que l'on a pour le soleil, dont les ardeurs doivent être soigneusement orientées pour assurer l'équilibre vital. Le dédale des ruelles et les arcades ombreuses des places de villages entraînent notre imagination dans la ferveur du dépaysement.

Une magnifique exposition à voir et à revoir.

J. B.

AU TRIBUNAL DE POLICE. — Sous la présidence de J.-L. Duvanel, le tribunal a condamné :

- E. B. pour ivresse au volant, à 300 fr. d'amende et 300 fr. de frais.
- F. O. qui a loué des plaques de voitures en son nom pour le compte d'un autre, à 80 fr. d'amende et 20 fr. de frais.

RENSEIGNEMENTS UTILES

La Chaux-de-Fonds

COMMUNIQUÉS

Ce soir, samedi, au Théâtre. — Spectacle à voir absolument: « La Noce chez les Petits Bourgeois », de Bertolt Brecht, par la célèbre troupe du Théâtre de Bourgogne (dir. Jacques Fournier). Location: à la Tabatière du Théâtre.

Sonnerie de cloches. — A l'occasion de la confirmation, les cloches de la Paroisse du Sacré-Cœur sonneront le 16 novembre, de 14 h. 45 à 15 h.

CARNET DU JOUR AUJOURD'HUI SAMEDI

Cinéma

RITZ: 15.00 et 20.30, «Les Arnauds»; 17.30, «Les Petites Marguerites».

CORSO: 15.00 et 20.30, «La Vie, l'Amour, la Mort».

EDEN: 15.00, 17.30 et 20.30, «Le Cirque».

PLAZA: 15.00, 17.30 et 20.30, «Sartana».

SCALA: 15.00 et 20.30, «Che»; 17.30, «Roma come Chicago», parlato italiano.

Sports

PAVILLON DES SPORTS: 17.00, handball, Pfadi-Winterthur, L. N. A.

Divers

THÉÂTRE: 20.30, «La Noce chez les Petits-Bourgeois», de Bertolt Brecht, par le Théâtre de Bourgogne.

THÉÂTRE DES TÊTEAUX D'ARLEQUIN (av. Léopold-Robert 53): 20.45, «Les Bonnes», de Jean Genet, et «Mémorial d'Arthur Nicolet».

THÉÂTRE ABC: 20.30, «Huis clos», de J.-P. Sartre, et «Porte ouverte sur Cocteau», par l'Avant-Scène de Bâle.

SALLE DU TPR (Promenade 10a): 17.30, entretien avec le comédien Alain Mergnat sur «La Noce chez les Petits-Bourgeois».

MAISON DU PEUPLE: 20.30, soirée valaisanne.

ANCIEN-STAND: 75^e anniversaire de la Pensée.

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS: visite de l'établissement en activité, Progrès 40 et Collège 6, de 8.00 à 11.45 et de 14.00 à 16.45.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.30.

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE: 14.00 à 16.30.

MUSÉE HISTORIQUE: 14.00 à 17.00.

MUSÉE D'HORLOGERIE: 10.00 à 12.00 et 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Pharmacie Neuenschwander, Industrie 1. (Dès 22 h., appeler le No 11.)

DEMAIN DIMANCHE

Cinéma

Mêmes programmes et mêmes heures que le samedi.

Divers

PAVILLON DES SPORTS: de 10.00 à 21.00, Motorama General Motors, exposition.

MUSÉES D'HISTOIRE NATURELLE, DES BEAUX-ARTS, DE L'HORLOGERIE et HISTORIQUE: de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00.

Pharmacie d'office

Pharmacie Neuenschwander, Industrie 1. (Dès 22.00, le No 11 renseigne.)

LES CULTES

Dimanche 16 novembre 1969

Eglise réformée évangélique. — Paroisse du Grand-Temple: 8.45, culte de jeunesse; 9.45, culte, M. de Montmolin.

Paroisse Farel (temple indépendant): 9.45, culte des familles, M. Luginbuhl, pas de culte de jeunesse.

Hôpital: 9.45, culte, M. Rosat.

Paroisse de l'Abellie: 9.00, office de louange; 9.45, concert spirituel; 10.00, liturgie de la Parole: «Une maladie: la foi infantile»; 20.00, culte, M. Lienhard.

Paroisse des Forges: 8.30 et 9.45, culte, M. Schneider.

Paroisse de Saint-Jean (salle de Beau-Site): 8.30 et 9.45, culte, M. Secretan.

Paroisse des Eplatures: 9.30, culte, M. André Clerc, directeur du Centre social pro-

DÉFENSE CIVILE

M'sieur le Conseiller fédéral,
Y en a des qui bradent le sol sacré de la patrie...
Y en a des qui vendent leurs entreprises au plus offrant — c'est-à-dire bien souvent à des étrangers (la liberté de commerce, s'pau)...
Y en a des encore qu'importent la main-d'œuvre étrangère sans s'occuper de rien d'autre que d'faire du fric...
Et pis des banquiers, des agents d'affaires qu'en font de juteuses avec ceux des puissances grandes et petites...
Vous avez raison: «L'occupation d'un pays peut prendre des formes diverses» et «On peut convoier, certains exemples nous demeurant dans la mémoire, qu'un pays se trouve vaincu, occupé — j'ajoute vendu — avant même qu'il ait esquissé un geste de défense.»
GROGNARD.

testant. 11.00, culte de jeunesse; 11.00, Cafeteria, entretien avec M. Clerc.

Paroisse des Planchettes: 9.45, culte, M. Béguin.

Les Bulles: 11.00, visite commentée de l'exposition mnémotique.

Paroisse de La Sagne: 8.50, culte de jeunesse. 9.45, culte, M. Huttenlocher.

Les Ponts-de-Marlet: 9.45, culte au temple, 11.00, culte de jeunesse au temple; dès 13.30, thé-Buffet missionnaire.

Eglise catholique romaine. — Sacré-Cœur: 7.30, messe; 8.45, messe en italien; 9.45, messe chantée; 11.15, messe; 15.00, cérémonie de confirmation; 20.30, messe. Il n'y aura pas de complies.

Salle Saint-Louis: 11.15, messe en espagnol-Stella Maris: (Combie-Grieurlin 41): 8.30, messe; 17.30, exposition du saint sacrement; 18.00, salut et bénédiction.

Hôpital: 9.00, messe.

Les Ponts-de-Marlet: 10.00, messe.

La Sagne: 10.00, messe.

Samedi. — Au Sacré-Cœur: confessions de 16.30 à 18.00 et de 20.00 à 21.00; messe dominicale anticipée à 18.00. Stella Maris: 17.30, cérémonie de confirmation; 18.30, messe en allemand.

Paroisse de Notre-Dame de la Paix: 7.30, messe; 9.00, messe et cérémonie de la confirmation; 11.00, messe; 16.30, messe en italien; 18.00, messe. Il n'y aura pas de complies.

Samedi: confessions de 16.30 à 19.00 et de 20.00 à 21.00.

Eglise catholique chrétienne. — Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7): 7.30, messe; 9.45, grand-messe.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). — Les élèves officiers de l'Armée du Salut mènent campagne. Samedi 15, 20.00, «Es-tu dans le vent?»; dimanche, 9.45, «Es-tu dans la routine?»; 14.30, réunion de témoignages; 20.00, «Es-tu dans le doute?»; lundi 17, 20.00, «Es-tu dans la déception?»; mardi 18, 20.00, «Es-tu dans la solitude?»; mercredi 19, 20.00, «Es-tu dans la peur?»; jeudi 20, 20.00, «Es-tu dans le bonheur?»; vendredi 21, 20.00, «Es-tu dans la révolte?»; samedi 22, 20.00, «Es-tu dans la servitude?»; dimanche 23, 9.45, «Es-tu dans la participation?»; 14.30, réunion de témoignages; 20.00, «Es-tu dans la vraie sécularité?».

Témoins de Jéhovah (rue du Locle 21). — 18.45, étude biblique.

Première Eglise du Christ scientifique (rue du Parc 9 bis). — 9.45, culte public.

Le Locle MÉMENTO LOCLOIS

CINÉMA CASINO: samedi, 20.30, «Les Feux de l'Enfer»; 17.00, «Impiccato più in alto». Post de Téd: dimanche, 14.30 et 20.15, «Les Feux de l'Enfer»; 17.00, «Impiccato più in alto», Post de Téd.

SALLE DU MUSÉE: sam., 20.30, «La Vie secrète de Léopold S.», par le TPR.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: exposition Alfred Huguenin.

CENTREXPO: exposition de Mme Opplinger.

TECHNICUM NEUCHÂTELOIS: visite de l'établissement en activité, Envers 46, de 8.00 à 11.45 et de 14.00 à 16.45.

STADE DES JEANNERET: dim., 14.30, Nyon, championnat fre ligne.

PHARMACIES D'OFFICE: Samedi: Moderne, D.-JeanRichard 27. Dimanche: Breguet, Grand-Rue 28.

LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Temple: 7.45, culte; 9.45, culte, M. Velan; 20.00, culte d'actions de grâces.

Chapelle des Jeanneret: 9.15, culte.

Culte de jeunesse: 8.30, au temple.

Neuchâtel LES CULTES

Eglise réformée évangélique. — Terreaux: 8.00, culte; Collégiale: 10.00, M. J.-Ph. Ramseyer; temple du Bas: 10.15, M. G. Maret, pasteur-ouvrier, Musique militaire; 20.15, culte; Ermitage: 10.15, M. Th. Gorgé; Maladière: 9.45, M. Eug. Holtz; Valangines: 10.00, M. J.-P. Ducommun; Cadolles: 10.00, M. R. Durathy. — Dimanche: 10.00, M. J.-R. Læderach, dimanche des baptêmes. — La Coudre-Monruz: 10.00, M. O. Perregaux; 20.00, culte.

GENÈVE

Une nouvelle victoire est à notre portée



André Chavanne



Willy Donzé

Par deux fois, en 1961 et en 1965, la Genève populaire a balayé les échafaudages mis en place par les partis dits nationaux avec le soutien effectif du patronat, de la haute finance et du monde des affairistes. Une nouvelle fois, la Genève populaire, entraînée par le Parti socialiste, part à l'assaut de ceux qui, imbus de leurs privilèges outrageants, veulent diminuer les droits du monde du travail et lui contestent une juste et équitable représentation au sein du gouvernement. Une nouvelle fois, la réaction doit être battue au soir de ce dimanche 16 novembre.

Une grosse erreur serait de croire que la partie est gagnée d'avance en raison de la rogne, toute passagère faut-il le préciser, entre les trois partenaires de l'entente dite nationale. N'oublions pas que ce n'est pas un sentiment de justice sociale ou de simple équité qui a dicté la ligne de conduite de ceux qui se sont opposés à la formule du parti d'extrême-droite qui voulait laisser un siège au Parti socialiste. Cette position a été prise par les radicaux et les chrétiens-sociaux en raison de la frousse individuelle de chacun des quatre candidats de ces partis d'être sacrifié sur l'autel d'une entente dite nationale qui n'en vaut vraiment pas la peine.

Un seul exemple pour vous convaincre, celui de M. Henri Schmitt, conseiller d'Etat, conseiller national et président du Parti radical suisse. Comment ce magistrat qui brigue la magistrature suprême pouvait-il courir le risque de se voir liquider ? L'aventure n'est-elle pas arrivée à son coreligionnaire politique M. Alfred Borel, il y a exactement huit ans ? Et je vous assure que ce risque a pesé lourd dans la balance des stratèges radicaux, pour refuser l'alliance avec le Parti libéral.

Donc, cette mésentente toute apparente ne doit pas nous faire oublier que le monde des affaires, que les adversaires du progrès social, iront en masse aux urnes pour assurer l'élection d'un gouvernement de centre-droit où la gauche n'aurait plus que la portion congrue représentée par un seul siège à l'exécutif genevois.

Sans aucune défection qui ne serait profitable qu'à la droite nos militants, nos sympathisants, nos amis iront en masse aux urnes pour assurer la réélection du tandem Chavanne-Donzé, une équipe remarquable qui a fait ses preuves.

En avant pour le socialisme démocratique !
Tous aux urnes et votez à gauche !

LOUIS PIGUET,
président du PSG.

Sous le couvert de «Don du Sang» : Manœuvre électorale de mauvais goût!

Les abonnés de la revue «Don du Sang» ont reçu à la veille de l'élection du Grand Conseil, une circulaire leur recommandant «onze candidats dont les professions touchent à la santé publique et à la prévoyance sociale». Comme par hasard l'on soutenait les candidatures de chrétiens-sociaux, de libéraux et de radicaux, tous adhérents de la fameuse et vermoulue Entente dite nationale, soit quatre chrétiens-sociaux, cinq libéraux et deux radicaux. Une donnesse de sang depuis 1963 a immédiatement protesté publiquement contre l'outrecuidance des auteurs de cette circulaire. Dans le dernier numéro de «Services publics», organe de la VPOD, sous le titre : «En marge» et sous la signature de «Jean», cette manœuvre est jugée comme il convient. Voici les passages essentiels de cette remise en place dans laquelle sont compris les «syndicats autonomes» dont l'un des secrétaires ne serait pas étranger à cette supercherie, car c'en est une ! Mais laissons la parole à Jean.

Je vous ai parlé, dans un numéro précédent, des élections genevoises et de l'abstentionnisme sévissant au bout du lac Léman.

Je ne pensais pas y revenir, mais un militant aussi actif qu'apprécié des Services industriels me communique une circulaire adressée aux professionnels de la santé publique et de la prévoyance sociale par cinq associations professionnelles, celles des médecins-dentistes, des pharmaciens, des vétérinaires, des sages-femmes et des physiothérapeutes. (Dont une partie dans une enveloppe de l'Association genevoise des donateurs de sang, réd.)

Cette circulaire invitait les citoyennes et les citoyens de ces secteurs professionnels à porter sur leurs listes pour l'élection du Grand Conseil onze personnes présentées comme largement représentatives de ces milieux et dignes de confiance.

Ce sont cinq candidats libéraux, quatre chrétiens-sociaux et deux radicaux. L'un de ces derniers est le secrétaire de l'Association des syndicats genevois (ASAG). C'est un groupement syndical comme il y en a

bien d'autres qui assurent la tranquillité et la joie de vivre d'un patronat dont la devise, s'appliquant exclusivement au monde des salariés, est : Diviser pour régner.

Donc le secrétaire permanent de ce groupement syndical autonome fut porté sur la liste de ses amis radicaux, ce qui est bien son droit et le leur. Mais dans la circulaire précitée il n'est pas du tout question de secrétaire syndical mais, très modestement, d'infirmier et c'est à ce titre qu'il fut recommandé aux suffrages des bonnes gens de la santé publique. Il fut élu avec six autres de cette liste spéciale et particulièrement favorisée. Trois des associations qui sont les signataires de cette chaleureuse et efficace recommandation sont affiliées à la Fédération des syndicats patronaux.

Voilà donc un secrétaire syndical qui va exercer son mandat de député avec une bénédiction triplement patronale. On ne saurait être autonome... à l'égard des revendications que pourront présenter les porte-parole des syndicats qui s'obstinent à défendre tout à fait librement les intérêts du monde du travail.

Si les auteurs de cette circulaire avaient eu réellement le souci primordial et exclusif de la santé publique et de la prévoyance sociale, ils n'auraient pas limité le choix de leurs favoris à quelques listes qui

sont, par simple coïncidence (!), les listes de ce que l'on appelle à Genève «l'Entente nationale», une entente qui brille actuellement par son éclatante mésentente mais qui, pour l'essentiel, correspond pleinement aux vœux, souhaits et consignes du patronat de toutes catégories. Il y avait, en effet, pour ne pas tout citer, des employés de l'Hôpital cantonal sur la liste socialiste et un technicien-dentiste sur la liste du Parti du travail. Il y a, au surplus, quelqu'un qui s'est imposé sans restriction à l'ensemble du Parlement par sa connaissance des dossiers de la santé publique et de la prévoyance sociale et des projets dont il est le promoteur dans la pleine acceptation du terme. C'est notre collègue Willy Donzé, membre de notre fédération.

Ces spécialistes de la santé publique on les a laissés tomber sans la moindre vergogne pour ne soutenir que les candidats qui sont «persona gratissima» à la Fédération des syndicats patronaux. Comme on a, d'ailleurs, aussi laissé tomber d'autres candidats de la liste radicale qui sont des fonctionnaires des Services industriels mais ne font pas partie de l'état-major des partis nationaux. C'est la piétaille qui peut servir de garniture honorable sur une liste du bon bord mais qui n'est pas jugée digne d'entrer dans les «caucus» où s'élaborent la grande stratégie gouvernementale et parlementaire de la haute bourgeoisie patronale.

Les citoyens sont-ils majeurs ?

L'«Opinion libérale», feuille de chou du Parti libéral, aux appétits insatiables, pose la question suivante : «Les citoyens sont-ils majeurs ?»

Nous répondrons que toutes les électrices, tous les électeurs, locataires, salariés, artisans, pensionnés ou gagne-petit le sont et le deviendront toujours plus en parcourant l'«Opinion libérale».

Son N° 111, de novembre 1969, comprend 46 annonceurs qui stipendient le parti de la droite. Ces annonceurs comprennent notamment : 2 compagnies d'assurances ; 6 régies ; 16 entreprises du bâtiment ; 16 commerces de luxe ; 2 entreprises de transport, et, chose curieuse, les Pompes funèbres officielles de la ville de Genève !

40 maisons intéressées à la construction de logements à but spéculatif, ou à la satisfaction des plaisirs coûteux et luxueux de la haute bourgeoisie, voilà la vraie force économique qui se démène pour tenter de faire du prochain gouvernement de Genève un instrument docile à ses appétits, en se servant d'un ambitieux : Jacques Vernet.

Oui, monsieur Vernet, les citoyens sont majeurs ; ils vous conseillent de passer chez votre tailleur pour la confection de votre veste électorale. Eux, ils ne manqueront pas d'aller aux urnes pour défendre une Genève plus juste, plus humaine et plus généreuse que celle que vous souhaitez. G. B.

Bienvenue aux délégués de l'Union PTT

Les délégués de l'Union PTT seront à Genève, du dimanche 16 novembre au mercredi 19 novembre, au Palais des Expositions, où il y aura d'abord l'assemblée ordinaire des délégués de la caisse d'assurance décès de l'Union PTT et de la caisse d'assurance décès des fonctionnaires T. T. de l'Union PTT. Cette assemblée sera ouverte à 17 heures.

Ensuite, lundi 17 novembre dès 8 heures, assemblée dite de catégories, selon un programme spécial. Puis à 15 heures, ouverture de l'assemblée des délégués, toujours au Palais des Expositions, séance qui sera interrompue à 17 h. 15 afin de permettre aux congressistes de se rendre à la réception organisée à leur intention par les autorités genevoises, laquelle est fixée à 18 heures, au Grand Théâtre.

Mardi 18 novembre, l'horaire est fixé comme suit :

8 heures, reprise des délibérations ; 12 h. 15, interruption des délibérations ; 14 h. 15, reprise des délibérations ; 18 heures, interruption des délibérations ; 20 h. 30, soirée récréative pour les délégués et les invités au Palladium, rue du Stand 3.

Enfin, mercredi 19 novembre, de 8 h. à 12 h. 30, suite et fin des délibérations. La présidence de l'assemblée des délégués sera assurée par le collègue Alfred Hoppler, chef monteur, à Berne. L'ordre du jour comprend les points suivants :

1. Ouverture et appel. 2. Complément du bureau du jour. 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués 1967, à Interlaken. 4. Approbation des rapports de gestion 1967 et 1968. 5. Elections pour la période 1970-1971 : a) du Comité central ; b) du président central ; c) des commissions de rédaction et des primes ; d) du Tribunal arbitral fédératif ; e) des représentants à l'assemblée des délégués de l'Union fédéra-

tive ; f) des délégués au congrès de l'Union syndicale suisse. 6. Exposé sur les questions syndicales d'actualité. 7. Révision des statuts. 8. Fixation des cotisations pour 1970 et 1971. 9. Propositions des sections. 10. Divers.

Dans le programme édicté à l'occasion de ce rassemblement de nos amis des PTT, nous lisons :

« Pour la troisième fois depuis leur fondation, les sections de Genève ont l'honneur d'organiser l'assemblée des délégués. C'est avec un plaisir tout particulier que les collègues de la grande cité lémanique s'approprient à accueillir les délégués venant de toutes les parties de la Suisse.

» Genève, au passé glorieux, a toujours été une terre d'asile. Au cours des siècles, elle a offert la possibilité à de nombreux proscrits de retrouver sur son sol la liberté perdue. Siège de nombreuses et importantes institutions internationales, Genève s'associe à tout effort entrepris pour que la paix règne à jamais sur notre planète.

» Avec ses deux mille ans d'histoire, Genève est devenue un centre d'art et de culture où la diffusion de la pensée est largement pratiquée. Nous espérons que chacun fera sienne la devise de cet enfant de Genève que fut Jean-Jacques Rousseau : « Consacrer sa vie à la liberté. »

» Nous formons le vœu que le congrès de 1969 se déroule sous les meilleurs auspices et souhaitons à tous les participants un agréable séjour dans notre ville. »

Notre rédaction et le Parti socialiste s'associent de tout cœur à ces vœux de bienvenue et souhaitent un succès complet des travaux de l'Union PTT pendant ces quatre jours que les délégués seront dans notre belle cité. Que chacun s'en retourne avec un excellent souvenir de son court séjour.

L. PIGUET

Offres d'emploi

VILLE DE GENÈVE

Une inscription publique est ouverte en vue de repourvoir le poste de

DIRECTEUR

du Service du contrôle financier

Les candidats doivent :

- remplir les conditions fixées par les statuts du personnel et de la caisse d'assurance ;
- être de nationalité suisse ;
- être titulaires d'une licence en sciences commerciales ou d'un diplôme, HEC, ou d'un diplôme fédéral de comptable ou d'expert-comptable ;
- justifier d'une pratique suffisante du contrôle fiduciaire ;
- être capables de diriger un service important.

Ce poste est prévu «hors classe» de l'échelle des traitements.

Tous renseignements, ainsi que la formule à remplir, peuvent être obtenus à l'Office du personnel, rue de l'Hôtel-de-Ville 5.

Les offres manuscrites, accompagnées de la formule ad hoc et d'une photographie, doivent être adressées au secrétariat général du Conseil administratif, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, avec la mention « directeur », jusqu'au 15 décembre 1969.

Le secrétaire général
du Conseil administratif :
R. MÉROZ

J. KURTH S.A.

spécialiste de la chaussure depuis le début du siècle,
sait pourquoi il fait confiance au Corfam *,
matière moderne

44.80

Corfam *
vernis noir



avec
jolie boucle dorée

LE CORFAM * EST A TOUTE ÉPREUVE :

- Il garde l'aspect du neuf
- se nettoie plus vite qu'il ne se salit
- reste souple et résistant

* Corfam est la marque déposée par Du Pont pour sa matière de synthèse poromère

J. KURTH S.A.

Cours de Rive 1 - GENÈVE - Confédération 5

VAUD

Le cinéma à Lausanne

Cette semaine, les premières visions sont d'une rare insignifiance : « L'Amour à Cheval », dont le titre dénote une certaine puissance imaginative, est pourtant dénué de la plus petite parcelle d'extravagance (Capitole); « Ta Femme... cette Inconnue », où l'on montre ce qu'hier encore on n'osait que chuchoter, faveurs supprimées, 18 ans révolus (sic) (Bel-Air); « Ta Femme... cette Inconnue » toujours elle, ou comment revaloriser les points de suspension et gagner impunément beaucoup d'argent sous prétexte d'éducation. Autodidactes s'abstenir. (Palace.)

Le spectateur aimant le cinéma cherchera donc son bonheur parmi les prolongations : « Charles mort ou vif », film suisse, le premier qui ait sa place parmi le jeune cinéma mondial. La fin des balbutiements, le début d'un mouvement (Bourg); « L'Armée des Ombres », un morceau de résistance par un amoureux du cinéma américain (Athénée); « La Sirène du Mississippi », film d'aventures, prétexte à une belle histoire d'amour, réalisé par François Truffaut (Atlantic); « If... » oui à l'emploi honnête des points de suspension. Un film de Lindsay Anderson qui traite aussi de l'éducation, mais intelligemment (Colisée); « Edipe Roi », de Pasolini, l'excuse d'Edipe par Silvana Mangano (Lido).

L'AMOUR À CHEVAL (La Matriarca, 1968), film italien de Pascale Festa Campanile, avec Catherine Spaak, Jean-Louis Trintignant et beaucoup d'autres.

Pasquale Festa Campanile est un cinéaste obscur dont le nom est pourtant agréable à l'oreille. Les spectateurs ne connaissent pas beaucoup les noms des auteurs des films qu'ils vont voir, tout au moins des cinéastes médiocres. Nous allons réparer aussitôt cette erreur : Pasquale Festa Campanile est un cinéaste italien dont aucun livre de cinéma ne signale l'existence au détour d'une page ou au bas d'une photographie. N'existerait-il pas? Après la vision du dernier film de ce réalisateur fantôme, « L'Amour à Cheval », nous

serions porté à répondre affirmativement à cette interrogation angoissée. Mais un dur labeur de recherches nous a permis de retrouver dans les journaux quelques films au générique desquels était apposée la fière et impétueuse patte de Pasquale Festa Campanile; nous vous livrons ci-après quelques-uns des titres sur la signification desquels nous vous engageons à méditer : « Avec Amour et avec Rage », « Le Sexe des Anges », « La Ceinture de Chasteté », « Une Vierge pour le Prince ».

Avec l'« Amour à Cheval », Festa Campanile, dont l'existence en tant qu'homme si ce n'est en tant que cinéaste vient d'être prouvée plus haut, nous plonge dans les abysses insondés d'une sexualité refoulée. Pendant l'enterrement de son mari, Catherine Spaak (Mimi pour les intimes et il y en aura beaucoup, faites confiance au scénariste) ne pense qu'à une chose : enlever ses souliers pour aérer ses pauvres pieds endoloris; elle y parviendra si bien qu'une de ses chaussures ira rouler jusqu'au cerceau (ici, il faut rire). Mimi s'ennuyait avec son mari, mais n'avait jamais pensé à le tromper — manque d'imagination ou crainte? Elle apprend alors que son défunt conjoint possédait un appartement d'un type particulier où il recevait des compagnes féminines et tournait des films pornographiques (un peu moins cependant que ceux d'Oswald Kolle). Mimi décide de faire une grande campagne de vengeance posthume : elle couche successivement avec six hommes (j'espère n'avoir pas fait de fautes de calcul, car j'avoue m'être un peu assoupi sur la fin; j'oubliais : le film est ennuyeux). Se croyant femme libre, Mimi est épousée de force par Jean-Louis Trintignant qui passait par là.

Malheureusement, nous n'avons pas la place ici pour nous jeter dans une analyse plus fouillée des motivations de l'œuvre festa-campanilienne ainsi que dans l'étude comparée, purement formelle, des avantages de Catherine Deneuve sur Catherine Spaak.

Marcel Schüpbach

CHRONIQUE DE SAINTE-CROIX Les raisons du recul socialiste

Parler d'une défaite, le terme serait trop fort, mais nous devons nous rendre à l'évidence que notre parti a subi un recul considérable, lui faisant perdre la majorité absolue qu'il détenait depuis 34 ans.

Alors que les partis radical et libéral ne subissaient que la diminution du nombre de sièges du conseil par suite de la régression malheureuse de notre population dont les causes sont trop connues pour y revenir, notre parti a subi l'évolution de la malencontreuse affaire de l'Hôpital de Sainte-Croix et du docteur Croisier.

En effet, les 414 listes obtenues par le GOL l'ont été à notre détriment. Les partisans du docteur Croisier se trouvent être, pour la plupart, des personnes qui traditionnellement votaient pour le Parti socialiste, ainsi donc, c'est par la classe ouvrière que notre majorité est perdue, mais malgré cela, nous ne baissons pas les bras; quand bien même nous ne connaissons encore pas la décision que nous prendrons concernant la future Municipalité, participation ou pas? Collaboration ou opposition? mais nous allons nous efforcer au cours de ces quatre prochaines années de travailler afin que notre parti retrouve sa force, la confiance de son électoral et que la classe ouvrière obtienne à nouveau dans quatre ans, la place qui lui revient.

Courage, confiance, travail, efficacité et foi dans l'avenir, telle sera notre devise pour le futur.

CE SOIR, PALMARÉS

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CINÉMA - NYON

12 au 16 novembre 1969

Location: tél. (022) 61 52 26

Petite somme — grand bienfait: les timbres Pro Juventute!

Un nouvel office postal à la Grangette

Un nouvel office de poste de Lausanne 21 Grangette sera ouvert au public à partir du 17 novembre 1969. Ce bureau est installé dans l'immeuble de la route d'Oron 77 (au débouché du chemin de Rovéréaz). Ce bâtiment abrite aussi les locaux du Collège canadien ainsi que, dans les étages supérieurs, des studios pour les infirmières de l'Hôpital cantonal.

Cette nouvelle succursale est équipée de quatre guichets, dont seulement un ou deux seront desservis pour le moment, jusqu'à ce que le quartier de la Grangette atteigne son plein développement.

Ce bureau sera ouvert : du lundi au vendredi, de 7 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30; le samedi, de 7 h. 30 à 11 h.

Toutes les catégories d'envois pourront y être déposées. Des cases postales et une cabine téléphonique sont à disposition. Les automobilistes trouveront aussi quelques places de stationnement. Celles-ci seront probablement augmentées lorsque l'aménagement du nouveau chemin de la Grangette et du carrefour seront terminés (travaux en cours).

L'ouverture de cette succursale permettra de soulager quelque peu l'office de poste de La Sallaz et répondra aux besoins de la population de ce quartier périphérique relativement éloigné.

Pour l'aide aux familles et aux enfants défavorisés de notre pays: les timbres Pro Juventute!

VENTE DES ÉPAVES CFF

A LA CHAUX-DE-FONDS - Grande salle de la Maison du Peuple - SAMEDI 22 NOVEMBRE 1969, de 9 à 12 h. et dès 15 h. 30.

DIRECTION DU 1er ARRONDISSEMENT CFF

YVONAND: Surprise aux élections communales

Le saut du PAI

A Yvonand, les élections communales se sont déroulées sous le signe de la surprise. 345 hommes et 309 femmes se sont rendus aux urnes. Le PAI a récolté 67 listes compactes et 106 listes modifiées; les radicaux 73 compactes et 177 modifiées; les socialistes 123 compactes et 89 modifiées. La répartition des sièges est la suivante: PAI 15 (+ 3); radicaux 22 (- 2); socialistes 18 (- 1).

On notera que, chez les radicaux, un municipal a pris une « veste ».

Voici les élus socialistes par ordre alphabétique: R. Baechler, municipal, J. Bécherraz, G. Bonny, J.-C. Bovay, J.-M. Charrière, Ed. Depra-

tere, Ed. Forestier, J.-L. Gonin, J. Hähni, G. Hänggeli, Ch. Huber, Isabelle Huber, M. Lambelet, P. Longchamp, J.-D. Michoud, G. Pidoux, municipal, J. Uebersax, S. Zürcher.

Il faut aussi souligner que nos deux camarades municipaux Baechler et Pidoux sont sortis deuxième et troisième du village.

La surprise résultant du succès du PAI peut nous faire réfléchir sur la façon de mener une propagande électorale. On pourrait certainement en tirer des enseignements utiles.

Disons encore que la participation au scrutin a été de 82%, ce qui constitue un record. E. F.

SPAETHE & FILS

Maîtrise fédérale Maison fondée en 1903

GYPSERIE - PEINTURE

LAUSANNE

Borde 57

Cinémas lausannois

A. B. C. Tél. 22 35 52-53
14.30, 17.00, 20.00, 22.10 16 ans
Première vision
Un grand film d'action
Alerte à la drogue!
LA ROUTE DU KIF
George Ardisson, Katrin Schaake, Luigi Pistilli
Scope - Couleurs - Parlé français

Athénée Tél. 23 24 12
14.00, 17.15, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.00
D'après le roman de Joseph Kessel
L'œuvre sublime de J.-P. Melville, qui vous prend aux tripes!
L'ARMÉE DES OMBRES
Lino Ventura, Paul Meurisse, Simone Signoret, J.-P. Cesset (Fav. susp.)
«LE» film français de cette saison!

Atlantic T. 22 11 44-45
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.00
Première vision
Un film d'André Cayatte
LES CHEMINS DE KATMANDOU
Renaud Verley, Jane Birkin, Serge Gainsbourg, Elsa Martinelli, Pascale Audret, David O'Brien - Eastmancolor

Bel-Air Tél. 23 53 12
14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00 18 ans
Première
Le nouveau film d'éducation sexuelle, réalisé par Oswald Kolle
TA FEMME... CETTE INCONNUE!
(LE MIRACLE DE L'AMOUR)
Où l'on montre ce que hier encore on n'osait que chuchoter - Couleurs Faveurs supprimées

Bourg Tél. 22 86 22
14.30, 17.00, 19.00, 21.00 16 ans
Mardi-vendredi, 12.15: CINE-LUNCH
Prolongation - 2e semaine
Grand Prix au Festival de Locarno 1969
CHARLES MORT OU VIF
avec François Simon - Parlé français
«Feuille»: «Un très beau film d'Alain Tanner.» (Places: Fr. 4.-, 5.-, 6.-)
Faveurs suspendues à 21.00

Capitole Tél. 22 51 32
14.30, 17.00, 20.30 18 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
L'AMOUR À CHEVAL LA MATRIARCA
Catherine Spaak, Jean-Louis Trintignant
Le film qui trouble toutes les femmes et séduit tous les hommes

Colisée Tél. 32 51 25
15.00, 17.00, 20.30 18 ans
Première - 8e semaine
Palme d'or du Festival de Cannes 69!
IF...
de Lindsay Anderson, avec Malcolm McDowell, Christine Noonan
Version franç. - Couleurs - Fav. susp.
Ce film passe en vers. orig. anglaise au LIDO

Eldorado Tél. 22 16 12
14.30, 17.00, 20.30 16 ans
Ce soir, nocturne à 23.15
Un «suspense» extraordinaire, les services secrets en action... le téléphone roupe a sonné!
L'HOMME LE PLUS DANGEREUX DU MONDE
Gregory Peck, Anne Heywood
Parlé franç. - Panavision - Couleurs

Lido Tél. 23 21 44
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans
DERNIER JOUR
Le pur chef-d'œuvre de P.-P. Pasolini
CEDIPE-ROI
Le premier poème tragique du cinéma moderne, avec Franco Citti, Silvana Mangano et Alida Valli - (Fav. susp.)
En couleurs - Parlé français

Métropole Tél. 23 62 22
14.30, 17.00, 20.30 12 ans
Samedi, nocturne à 23.15
Niven, Belmont, Bourvill, Wallach et Sylvia Monti dans
LE CERVEAU
Un film de Gérard Oury
Venez rire avec eux!
Eastmancolor - Franscope

Palace Tél. 22 13 30
14.00, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 18 ans
Première
Le nouveau film d'éducation sexuelle, réalisé par Oswald Kolle
TA FEMME... CETTE INCONNUE!
(LE MIRACLE DE L'AMOUR)
Où l'on montre ce que hier encore on n'osait que chuchoter - Couleurs Faveurs supprimées

Romandie Tél. 23 47 64
14.30, 20.15 préc. 16 ans
Parlé français - Technicolor
Une des œuvres les plus importantes de notre temps!
Elisabeth Taylor, J. Dean, R. Hudson
GÉANT
Le chef-d'œuvre de George Stevens, d'après Edna Ferber
Quelques jours seulement

Corso-Renens Tél. 34 00 35
20.30 16 ans
Robert Wagner dans
L'AFFAIRE D'UN TUEUR

NOUVEAUX TEMPLES

doit apporter son concours financier aux réalisations paroissiales de Lausanne: La Croix-d'Ouchy Saint-Jacques Saint-Mathieu dont la nécessité et l'utilité religieuse et sociale sont d'une valeur indéniable.

Contribuez à soutenir son effort en souscrivant les parts sociales de Fr. 100.- libérales en 10 versements mensuels.

Dernier intérêt versé: 4% l'an.

Case postale No 2, 1002 Lausanne.

CCP 10 - 161



TOUT EN COMMODITÉS
TOUT EN INGÉNOSITÉ,
voici les nouvelles cuisinières Le Rêve



ÉLECTRIQUES dès Fr. 350.-
A GAZ dès Fr. 355.-

Chez le spécialiste:



PLACE RIPONNE 5 LAUSANNE
TÉL. 021/22 53 18



...nous avons l'occasion que vous avez en tête

Garage du Close'et sa.
Av. d'Echallens 17 (021) 24 04 42
Lausanne

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél.: 037/2 64 31

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

Que sont les Alcooliques anonymes? EN QUELQUES LIGNES

On estime à 100 000 le nombre de personnes atteintes d'alcoolisme, dans notre seul pays. Sur ces 100 000, il y en a 27 000 qui sont suivies par un service médico-social. En outre, des mouvements tels que la Croix-Bleue, l'Armée du Salut, ou d'autres, non confessionnels, s'occupent à un titre ou à un autre d'alcooliques. Les Eglises aussi, dans une certaine mesure. Et A.A., c'est-à-dire les Alcooliques anonymes, une association fondée en 1935 aux Etats-Unis, qui compte des groupes dans tous les coins du monde; une association totalement méconnue mais qui n'en rassemble pas moins plus de 500 000 alcooliques; une association qui a introduit de nouvelles façons de considérer le problème, et qui obtient depuis plus de 30 ans des résultats remarquables. Comment et pourquoi, voilà ce que nous allons essayer de voir après avoir suivi les péripéties d'un alcoolique jugé irrécupérable et devenu un citoyen estimé en même temps qu'un pionnier A.A.

ALCOOLIQUE SEULEMENT

A.A.? On pense à une secte, ou à une quelconque société secrète aux rites ésotériques. Pas du tout! C'est une sorte d'amicale, sans plus, qui réunit exclusivement des alcooliques avérés désireux de mettre en commun leurs expériences, leur énergie et leur espoir pour rester sobres eux-mêmes, d'une part, et pour aider les autres à le devenir, d'autre part. Une amicale très libre: elle n'est rattachée à aucune confession, à aucun mouvement, ne connaît pas de règlements très stricts, ne touche pas de subvention, n'a aucune hiérarchie, aucun fonctionnaire élu, aucun «gouvernement» local ou central. Fait à souligner: les A.A. ne prêchent pas la tempérance, mais reconnaissent à tout non-alcoolique le droit absolu de consommer avec plaisir de l'alcool. En revanche, bien sûr, le désir absolu de s'abstenir de toute boisson alcoolique est la condition — la seule — posée aux membres. «Ce qui est bon pour les autres est un poison pour nous»: telle est simplement la position A.A. On conviendra qu'on entend plus souvent le contraire, d'habitude...!

UNE DEFINITION BIEN COMPRISE

En matière de définition de l'alcoolisme, A.A. a innové; c'était nécessaire pour trouver une voie autre que celle de l'assistance caritative ou sociale, une voie autre que celle inspirée par la morale chrétienne occidentale, et fâcheusement péjorative. Depuis, cette définition a trouvé confirmation totale ou partielle auprès d'hommes de science. Mais surtout, sa valeur intrinsèque est mesurable à l'expérience: aucune autre n'est comprise et admise aussi facilement par les alcooliques; là où les bons conseils, la catéchisation, le paternalisme, les traitements médicaux échouent ou se heurtent à l'hostilité de l'intéressé, la doctrine A.A., souvent, «passe»... Les A.A., en gros, tiennent simplement l'alcoolisme pour une maladie incurable, mais dont on peut stopper le développement. Un peu comme le diabète, si l'on veut, mais avec cette caractéristique supplémentaire d'une obsession psychique venant se greffer sur une sensibilité physique à l'alcool particulière. C'est-à-dire les symptômes mêlés d'une allergie et d'une toxomanie.

Le pochard traditionnel n'est de loin pas seul à être un alcoolique. Il existe tout un monde d'alcooliques mondains, tant chez les hommes que chez les femmes, de même qu'une frange importante d'alcooliques «secrets». Car n'est pas forcément alcoolique celui qui, de temps à autre, prend «une bonne cuite»; c'est le besoin irrésistible de boire, l'accoutumance, et la lente dégénérescence qu'elle entraîne, qui caractérise l'alcoolique, et non l'état d'ébriété spectaculaire. Nombre d'alcooliques peuvent être prisonniers du fléau sans jamais manifester d'ivresse apparente.

COMMENT UN ALCOOLIQUE DEVIENT-IL UN A.A.?

Le plus difficile, pour n'importe quel alcoolique, est d'admettre son état de grave dépendance. Les A.A. ne cherchent jamais à recruter un membre par ruse ou par contrainte. Ils se refusent notamment toujours à répondre aux nombreux appels que leur adressent des épouses, des pa-

rents éplorés, en cachette d'un mari, d'un fils, d'un père alcoolique qu'on voudrait «remettre sur le droit chemin». De même qu'un médecin ne peut guérir un patient si celui-ci refuse de se considérer comme malade, ou ignore qu'il l'est, de même les A.A. ne peuvent être utiles qu'à un alcoolique conscient de sa maladie et véritablement désireux de la stabiliser. Une adhésion aux A.A. ne peut donc être que libre et volontaire. Il n'y a aucun engagement à signer, aucune cotisation à payer. La seule condition posée est une volonté sincère de ne plus boire d'alcool. Les rechutes sont regardées avec tolérance, et un membre qui «succombe» une fois ou l'autre est réaccueilli comme si rien n'était arrivé, pour autant qu'il parle franchement de la mésaventure qui lui est survenue: tous les A.A., même les «anciens», se savent à la merci d'une telle rechute. Cette conscience de n'être jamais «guéri», comme un diabétique n'est jamais guéri, nécessite certes un certain effort au début, car l'alcoolique est vite tenté, après une période de sobriété, de se dire: cette fois, je tiens bon, donc un verre ne me fera pas de mal. Les A.A. se le disent, se le répètent, s'en convainquent: un seul verre peut tout compromettre! Et ils l'acceptent joyeusement.

QUE FAIT-ON CHEZ LES A.A.?

Nous l'avons dit: il n'y a pas de cotisations, pas de hiérarchie, pas de règlements chez les A.A. Chaque groupe local tient des réunions amicales, où l'ambiance est fameuse et auxquelles assiste qui veut. On apprend, d'abord, à s'y connaître, et le groupe devient bien vite une sorte de club où l'on se retrouve entre copains. On discute des problèmes communs. Le plus frappant, c'est de constater que ces problèmes communs lient à tel point, et rendent si semblables, les membres entre eux, que le nivellement social est total: aucune différence entre hommes ou femmes, jeunes ou vieux, riches ou pauvres. Généralement, les séances sont dites «fermées», c'est-à-dire réservées strictement aux membres. Parfois un groupe organise une séance «ouverte» où il convie des gens qui s'intéressent au problème, pour un échange de vues. A ces séances ne participent généralement que des «anciens», qui ne se soucient plus de voir leur anonymat formel violé. Car, en effet, si cet anonymat est justifié dans les groupes (même certains membres entre eux ne se connaissent que par leur prénom), c'est pour laisser aux adhérents le temps de prendre confiance, de se stabiliser, hors de toute pression. Plus tard, la plupart des membres non seulement surmontent leurs sentiments primitifs de gêne, mais n'ont aucune réticence à ce que le public connaisse leur appartenance aux A.A. C'est naturel: il n'y a pas de maladie honteuse... En outre, les membres ont des contacts intergroupes. Il s'agit aussi d'assumer, au gré des bonnes volontés, les menus travaux d'administration. Chaque membre A.A. est aussi amené tout naturellement à entrer en contact avec d'autres alcooliques, à mener tout un travail d'information, de «pré-entraide».

LE PROBLÈME CRUCIAL...

Enfin, et de plus en plus, les A.A. doivent s'occuper de régler leurs rela-

tions avec les autres organismes, publics ou privés, religieux ou laïcs, qui se préoccupent aussi du problème de l'alcoolisme. Cela ne va pas toujours sans mal. En effet, si, au début, on regardait volontiers les A.A. comme «des concurrents», dans ces milieux, maintenant on serait plutôt enclin, au vu des succès remarquables remportés par les A.A. dans le «sauvetage» des alcooliques, à vouloir travailler en collaboration... trop étroite, selon les A.A. Ceux-ci — et c'est justifié — tiennent en effet à sauvegarder leur originalité et leur totale indépendance, clef de leur valeur. Ils ne peuvent donc admettre que des ecclésiastiques, des assistants sociaux, des membres d'autorités civiles portés par leur enthousiasme pour la cause s'identifient aux A.A.: le mouvement doit rester exclusivement l'association fraternelle et libre d'alcooliques qu'il est, faute de quoi il mourra. C'est peut-être, actuellement, le plus gros problème des A.A.: maintenir son indépendance, éviter à tout prix d'être «annexé» par excès de bonne volonté. Cent mille alcooliques en Suisse; il y a du travail pour tout le monde, et une coordination des efforts est souhaitable. Mais laissons aux Alcooliques anonymes leur merveilleuse recette humaine; que tous les non-alcooliques, eux, organisés ou non, tempéraments ou non, se contentent de travailler à l'amélioration des structures sociales, à la résolution de tous les problèmes qui gravitent autour de l'alcoolisme: c'est ce que commande l'efficacité.

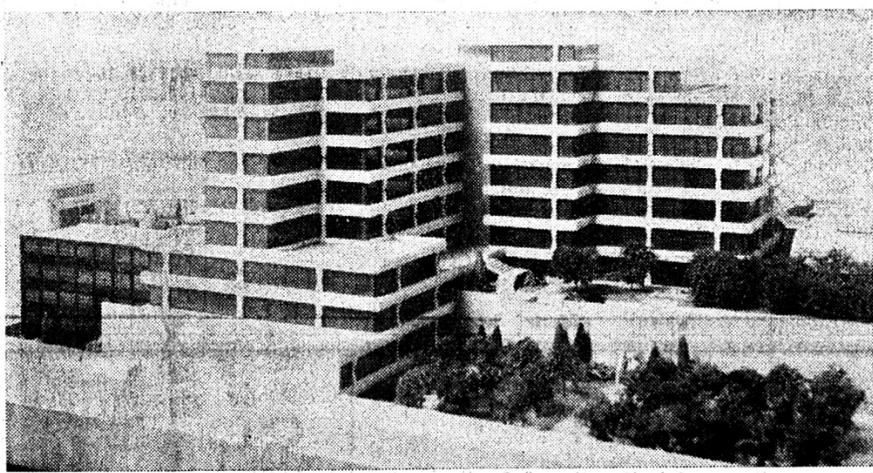
Michel-H. KREBS.

Voir nos numéros des 13 et 14 novembre.

● LONDRES. — Le Gouvernement Libye avant 1973, date prévue pour son de 25%, le capital des banques étrangères installées en Libye.
● SAINT-LO. — Répondant à un appel de leur fédération, 700 agriculteurs de Normandie ont assiégé, vendredi, la préfecture du département de la Manche.

Subventions pour les partis allemands

Les partis qui ont pris part à la campagne électorale et qui ont recueilli au moins 0,5% des suffrages exprimés se verront rembourser une partie des frais engagés dans leur campagne. Aux termes d'une loi votée en 1967, l'Etat verse 2,5 DM pour chaque électeur des partis qui remplissent ces conditions. Le résultat des élections décide donc du montant des subventions octroyées aux partis. Mais ces derniers avaient déjà reçu une «avance» avant les élections, calculée en fonction du nombre de voix obtenues lors des dernières élections législatives de 1963. Les chrétiens-démocrates et les chrétiens-sociaux qui ont perdu 1,5% de voix par rapport aux élections de 1965 toucheront 16 millions de DM. Le Parti social-démocrate (SPD) qui enregistre un gain de 3,3% des suffrages recevra 17 millions de DM. Quant au Parti libéral (FDP), dont les pertes sont importantes (3,7% des voix), il se voit obligé de restituer à l'Etat les subventions qui se chiffrent à 30 000 DM environ. D. C. P.



L'hôpital suisse de Paris presque achevé

L'inauguration officielle de la première partie de l'hôpital suisse de Paris à Issy-les-Moulineaux, dont le gros œuvre est terminé depuis l'été dernier, est prévue pour la première moitié de 1970. Ainsi nos compatriotes vivant en France auront 96 lits à disposition.

L'unique femme du nouveau Gouvernement allemand

Sa tâche est ardue. Qu'il s'agisse de faire publier un ouvrage d'initiation sexuelle pour la jeunesse, de promouvoir la prévention et la lutte contre les maladies ou de protéger et d'informer davantage les consommateurs, elle doit toujours compter sur de vives résistances, d'un côté ou de l'autre. En dépit de ces difficultés, inhérentes à ses fonctions, M^{me} Käte Strobel, membre du Parti social-démocrate (SPD), est l'une des politiciennes qui comporte le plus de succès à son actif.

Energique, sûre d'elle-même, lucide et réaliste, elle reçut il y a trois ans, lors de la formation de la «grande coalition» entre chrétiens-démocrates (CDU) et sociaux-démocrates (SPD), le portefeuille de ministre de la Santé publique. Il ne faisait aucun doute après les élections du 28 septembre qu'elle allait conserver son mandat. M^{me} Käte Strobel, âgée de 62 ans, est aujourd'hui l'unique femme ministre du nouveau cabinet Brandt (deux autres femmes occupent un poste de secrétaire d'Etat). Son ministère a été élargi et elle a aujourd'hui la charge de la santé publique, de la famille, de la jeunesse et des affaires sociales.

DE NOMBREUSES INNOVATIONS

M^{me} Käte Strobel n'hésite pas à sortir des sentiers battus pour mener à bien la tâche qui lui incombe. Il y a quelques mois, était publié sur son initiative un «atlas de la sexualité», destiné aux adultes comme aux enfants. Son ministère a, d'autre part, investi 230 000 DM dans le film «Helga», sur la maternité et la vie du couple, qui a remporté un énorme succès tant en

Allemagne qu'à l'étranger. Ce film a du reste reçu le prix d'honneur de la branche cinématographique, le Prix «Goldene Leinwand» (l'Ecran d'or).

Le ministre, avant tout soucieuse de la santé de ses compatriotes, dirige énergiquement la campagne contre l'abus du tabac. Elle espère bientôt obtenir l'interdiction de la publicité en faveur du tabac. Elle s'adresse en particulier aux jeunes, par la voie d'articles paraissant dans les journaux qui leur sont destinés et d'affiches, pour les mettre en garde contre les dangers de la consommation excessive de cigarettes et les invite à y renoncer. Elle-même donne l'exemple puisqu'elle ne fume pas.

L'INFORMATION DU GRAND PUBLIC EN MATIÈRE D'ALIMENTATION

M^{me} Käte Strobel se préoccupe aussi de diététique. Le ministre ne se contente pas de sermonner ses compatriotes sur leurs habitudes alimentaires souvent néfastes pour leur santé. Elle les informe et les conseille. Sous l'égide du Ministère de la santé publique a été publié un guide ou manuel de diététique, destiné aux adolescents, ainsi qu'une brochure qui fournit des conseils utiles aux personnes âgées sur la manière dont elles doivent s'alimenter pour rester en bonne santé et vivre vieux.

Comme il fallait s'y attendre, le manuel d'initiation à la vie sexuelle, qui est en usage dans les écoles allemandes, a soulevé des critiques lors de sa parution. De même, le projet du ministre de la Santé d'étendre les compétences de son ministère en créant notamment des centres suprarégionaux de traitement des affections cardiaques.

ON LUI MET SOUVENT DES BÂTONS DANS LES ROUES

M^{me} Käte Strobel sait que les risques d'échecs dans un domaine aussi spécialisé que l'est la santé publique sont particulièrement élevés, par suite notamment des résistances que lui opposent les nombreux «lobbies» ou groupes d'intérêt. Mais elle ne redoute pas les difficultés et défend énergiquement ses projets devant l'opinion publique. Elle sait, d'autre part, qu'elle peut compter sur l'appui de son parti.

M^{me} Käte Strobel a fait une carrière politique assez inhabituelle pour une femme. Dès l'âge de 14 ans, elle entra dans l'organisation des jeunes socialistes. En 1925, elle devenait membre du Parti social-démocrate (SPD) et participa jusqu'en 1933 aux activités des organisations sociales-démocrates pour la jeunesse et l'éducation.

De 1933 à 1945, elle poursuivit clandestinement ses activités politiques, tandis que son mari se trouve dans un camp de concentration nazi. Après la guerre, elle s'occupe des organisations féminines de la SPD et devient, en 1949, membre du Parlement de Bonn. De 1962 à 1964, elle est vice-présidente de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe, dont le siège est à Strasbourg, puis présidente du groupe parlementaire socialiste de cette même assemblée.

Interrogée un jour sur la question de savoir comment elle en est venue à la politique, M^{me} Käte Strobel a répondu: «C'est une affaire bien trop sérieuse pour être confiée uniquement aux hommes.» (Dad) C. REINHARD

Plainte syndicale contre l'Espagne

La Confédération internationale des syndicats libres a porté plainte une fois encore contre le Gouvernement espagnol auprès de l'Organisation internationale du travail à Genève pour violation des droits syndicaux. La CISL, dont le siège est à Bruxelles, a annoncé que ces derniers temps 41 syndiqués et travailleurs avaient été déférés en justice, en Espagne, pour «rassemblements illégaux». Des peines allant jusqu'à quatre ans de prison ont été prononcées contre eux.

Danilo Dolci condamné

ROME. — L'apôtre social italien Danilo Dolci et cinq de ses collaborateurs ont été condamnés à une amende de 26 000 lire par un tribunal de Palerme. Les accusés avaient peint l'an dernier des inscriptions sur les murs du palais gouvernemental de la Sicile à Palerme, réclamant une aide pressante pour la population sicilienne victime du tremblement de terre.